



HAL
open science

Diversité des formes patrimoniales et complexité de la valorisation : l'exemple de la ville de Porto-Novo au Bénin

Alain Sinou

► **To cite this version:**

Alain Sinou. Diversité des formes patrimoniales et complexité de la valorisation : l'exemple de la ville de Porto-Novo au Bénin. Caroline gaultier. les villes africaines et leur patrimoine, Editions Riveneuve, pp.81-144, 2012. hal-00698509

HAL Id: hal-00698509

<https://hal.science/hal-00698509>

Submitted on 25 May 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les villes africaines et leurs patrimoines

*R*iveneuve
éditions

Introduction au séminaire

Stéphane Martin, Président de l'établissement public du musée
du quai Branly 7

Philippe Bélaval, Directeur général des patrimoines 11

Les villes africaines et leurs patrimoines 15

Anne Ouallet, Maître de Conférences en Géographie, Université
Rennes2, Laboratoire ESO Rennes, UMR 6590

LES VILLES ET LEURS CENTRES HISTORIQUES

Abomey, ses palais royaux et ses temples de vodun. 33

Cossi Zéphirin Daavo, conservateur de musée, Bénin

*Les arts visuels dans l'espace public de la ville historique
d'Abomey : rencontre entre le patrimoine classique et l'art
contemporain* 63

Gaëlle Beaujean-Baltzer, responsable de collections Afrique (mu-
sée du quai Branly)

*Saint-Louis du Sénégal. De la bataille de la paillote à la guerre
du balcon.* 69

Suzanne Hirschi, architecte DPLG, École nationale supérieure
d'architecture et de paysage de Lille

LA VILLE ET SES SAVOIR-FAIRE PATRIMONIAUX EN
AFRIQUE

*Diversité des formes patrimoniales et complexité de la valorisation :
l'exemple de la ville de Porto-Novo au Bénin.* 81

Alain Sinou, professeur à l'université Paris 8

*Une démarche de projet urbain pour un bâti en terre : l'exemple
du quartier Somono à Ségou (Mali)* 147

Marylise Ortiz, Directrice de l'Association nationale des villes et
pays d'art et d'histoire et des villes à secteurs sauvegardés et protégés
(ANVPAH & VSSP)

Jacky Cruchon, Directeur du service urbanisme de la ville de
Bayonne

*Une politique des savoirs faire : exemple de Dschang (Ouest-
Cameroun)* 159

Bernard Momo, maire de Dschang, Cameroun

Les maçons de Djenné, virtuoses de l'art de bâtir en terre 169

Thierry Joffroy, architecte, chercheur au Laboratoire CRAterre-
ENSAG

Fané Yamoussa, Archéologue, Chef de la Mission Culturelle de
Djenné

LA VILLE : SES ARCHIVES ET SES PATRIMOINES IMMA-
TÉRIELS

Dakar, un patrimoine en devenir 193

Hamady Bocoum, Directeur de l'IFAN et du patrimoine du
Sénégal

De l'eau, du sable... et des insectes. 209

Jean Michel Pérignon, Inspecteur général des patrimoines

*« Patrimoine culturel et développement local », un programme,
une démarche* 213

Ariana Ardesi, conseillère pour le patrimoine à l'Association in-
ternationale des maires francophones

Diversité des formes patrimoniales et complexité de la valorisation : L'exemple de la ville de Porto-Novo au Bénin.

Alain Sinou

L'espace bâti de Porto-Novo, dans sa diversité comme dans son originalité, remet en cause de nombreux stéréotypes véhiculés sur les villes africaines et leur patrimoine bâti. En premier lieu, il rappelle l'existence d'une tradition urbaine, antérieure à la colonisation, capable de produire des formes différentes de la « case », longtemps considérée comme la seule expression du génie constructif des populations vivant au sud au Sahara. Mais ce patrimoine architectural et urbain nous interroge également sur les contours de ce concept, sur les valeurs qui y sont attachées, et sur ses destinataires.

La présence d'un palais royal dans la cité renvoie à l'organisation politique de toute l'aire régionale et pointe le statut particulier du royaume de Porto-Novo, localisé entre deux sphères politiques puissantes, les royaumes Yorubas et du Daxomé.

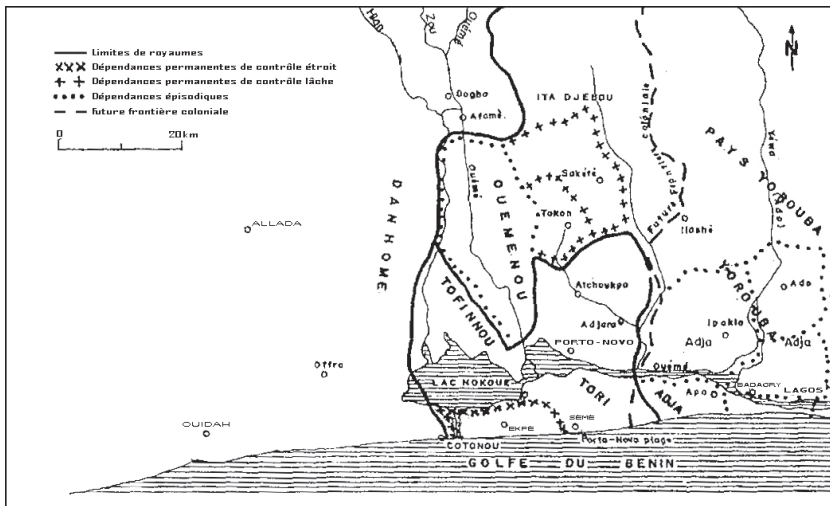
La patrimonialisation des traces de la colonisation dans une ville que l'administration française avait choisie comme capitale du Dahomey, pose explicitement la question des formes d'inscription de ce moment politique dans une Histoire nationale.

L'existence d'une architecture qualifiée d'afro-brésilienne, apparue à l'époque de la traite négrière, rappelle le système économique qui a marqué pendant plusieurs siècles cette partie du monde. Sa valorisation rencontre également la problématique du métissage culturel, en pointant la difficile adéquation entre traces architecturales et identité nationale.

Enfin, la multitude de lieux de culte vodoun dans la cité, montre que le rapport au passé ne s'institue pas seulement par la conservation de signes matériels, mais s'exprime également par des pratiques tout autant culturelles que religieuses, encore très vivantes aujourd'hui.

Cette diversité de traces n'est pas sans poser de problème dès lors que se pose la question de la définition d'une politique de sauvegarde, c'est-à-dire l'établissement de choix en matière d'actions de préservation, d'autant que les représentants de la puissance publique, tant au niveau technique qu'au niveau politique, doivent agir dans un contexte financier très contraint. L'argument économique ne suffit cependant pas pour expliquer les difficultés à mettre en œuvre des projets de sauvegarde du patrimoine bâti, qui peinent toujours à se réaliser, malgré les discours récurrents sur ce thème, et les nombreux plans d'action.

Nous essaierons ici de montrer comment la nature des messages associés à ces traces peut expliquer les réticences des acteurs politiques locaux, comme des habitants¹, à investir ce nouveau champ de l'action publique, inventé dans le monde occidental.



1 - le royaume de Porto-Novo vers 1860

1. Cf. l'ouvrage, *Le patrimoine de Porto-Novo : réhabilitation, développement, perspectives touristiques*, sous la direction de C. Mengin, A. Godonou, Publications de la Sorbonne/Ecole du Patrimoine Africain, A paraître.

Préambule

En arrivant à Porto-Novo depuis Cotonou, la grande métropole côtière, le chauffeur de taxi qui amène des touristes en quête « d'authenticité africaine », n'a pas la même surprise que ses clients.

Ces derniers, depuis leur départ, ont traversé une vaste conurbation sans vraiment pouvoir identifier de centre, ont roulé sur un « goudron » désespérément rectiligne, d'où s'échappent régulièrement des pistes en terre. Sont-ils encore dans une rue, ou déjà sur la route ? Ont-ils quitté la ville ? Difficile de l'évaluer et d'employer de telles catégories dans ce tissu urbain sans consistance, aux densités constructives aléatoires.

Difficile également de définir des limites à l'urbanisation qui s'étend maintenant sur toute cette côte, à l'ouest, jusqu'à la capitale du Togo, Lomé, et à l'est, jusqu'à la mégalopole de Lagos au Nigeria, forte de plus de dix millions d'habitants. L'Afrique « authentique » se réduirait-elle aujourd'hui à un territoire informe, composé de quelques rubans de bitume et d'un lacs de « latérites », où émergent, au milieu d'un magma de tôles, des constructions à étages, « en dur », paysage qui rappelle tant de périphéries urbaines de la planète, et qui semble sans passé ?

Après avoir parcouru une trentaine de kilomètres de voyage, arrivés face à un pont traversant une lagune, la vision de Porto-Novo, sur l'autre rive, est là pour apaiser les touristes. Après avoir roulé sur un terrain uniformément plat, empêchant tout point de vue, ils découvrent un vaste miroir lagunaire qui met en relief une pente douce sur laquelle s'étale la cité, dominée par la cathédrale, et ponctuée par les minarets des mosquées, les masses de quelques constructions contemporaines, et le feuillage épais de grands manguiers.

Paradoxalement, l'émotion que tout visiteur occidental perçoit dans cet instant, résulte non pas de l'exotisme du lieu, mais au contraire de ses similitudes sémiologiques, avec les cités européennes, aux limites matérielles longtemps affirmées (enceinte, barrière naturelle...). De plus, la consonance latine de son appellation, et son sens², renforcent ce sentiment de familiarité, même si le spectacle des quelques pirogues, glissant sur la lagune, semble insuffisant pour justifier un telle dénomination.

2. Contrairement au nom de Cotonou, qui évoque, en langue fon, le voyage des morts vers l'au-delà.

La visite de la cité confortera également le visiteur qui, à travers la découverte des tissus urbains et de formes architecturales affirmées, pourra reconstituer une Histoire.



2 - palais royal Honmé : galerie sur cour et temples aux ancêtres

Une cité royale et un comptoir d'esclaves

Un royaume négrier

Le développement d'un royaume autour d'un établissement humain qui prendra le nom de Porto-Novo au XVIII^e siècle, doit être replacé régionalement, dans un contexte économique caractérisé par la traite négrière. Quant à l'environnement politique, il est longtemps dominé par l'empire yoruba d'Oyo ; mais aux confins ouest de cette entité, dans le monde culturel adja, s'opèrent au XVII^e siècle des recompositions politiques (disparition du royaume d'Allada, croissance du royaume du Daxomé), entraînant des migrations. Profitant de l'affaiblissement de l'empire d'Oyo, des Adja se déplacent en direction des plateaux, prennent le contrôle d'établissements humains, et en fondent de nouveaux.

Selon le mythe adja qui narre la fondation du royaume, celui-ci aurait été fondé au cours du XVII^e siècle, par Té-Abganlin, un membre de la famille royale d'Allada, qui se serait fixé dans le village yoruba de Akron. Après avoir destitué le chef existant, par la ruse ou par la force³, et pris sa place, il aurait renommé le lieu

3. Le récit de sa prise de possession par la ruse (une peau de bête découpée qui enserre la ville), rappelle le mythe de fondation de Carthage, mais il existe aussi un autre récit racontant que Té-Agbanlin tue le chef existant, Oga : Cf. Akindede A. / Aguessy C. *Contribution à l'étude de l'histoire de l'ancien royaume de Porto-Novo.*

« Hogbonou », la grande maison. L'analyse critique des sources, par Yves Person⁴, conduit cet historien à situer l'émergence du royaume au début du XVIII^e siècle, hypothèse reprise par nombre de ses confrères.

L'appellation yoruba de cet établissement, Adjassé, « là où les Adja se sont installés », confirme la migration adja. Le peuplement de la région, pour partie yoruba, pour partie adja, se mélangera avec le temps, et formera le sous-groupe ethnique des « Goun », propre à la ville et à ses environs.

L'établissement de Hogbonou devient un lieu d'échanges économiques dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, lorsque la royauté arrive à organiser un réseau d'approvisionnement en esclaves suffisamment important et régulier pour attirer des négriers. Les plus nombreux sont alors portugais, même s'ils résident pour la plupart au Brésil (colonie portugaise jusqu'en 1822), et en particulier à Bahia, principal port d'arrivée des esclaves, depuis cette côte.

Ces traitants dénomment le comptoir « porto novo », le nouveau port⁵, et non, comme cela est parfois proposé, la « nouvelle Porto », à l'image d'une « Nouvelle York » : l'installation des Portugo-Bréiliens est une affaire mercantile, et non un projet de colonisation et de peuplement, comme en Amérique. Néanmoins, si les esclaves étaient achetés dans le village de Hogbonou, les navires des négriers mouillaient en mer, au large de la plage de Sémé, distante d'une dizaine de kilomètres, et intégrée au royaume⁶.

La place s'ajoute aux autres marchés de la bien nommée « Côte des Esclaves », et concurrence notamment les comptoirs du royaume du Daxomé. Sa rapide expansion serait due à l'abondance de l'offre, mais également à la souplesse des conditions de vente, le souverain étant moins dirigiste qu'au Daxomé, et surtout au moindre coût des esclaves⁷. Ceux-ci, capturés par les soldats du roi et par des « chasseurs » indépendants, proviennent des royaumes voisins mais aussi de l'intérieur du royaume. Une grande part était destinée à l'exportation, mais certains, attachés à un lignage, devenaient domestiques ou cultivateurs. Quelques-uns

4. In *Chronologie du royaume gun de Hogbonu (Porto-Novo)*.

5. L'appellation apparaît dans les années 1750, dans la correspondance de deux traitants portugais.

6. De la même façon, le comptoir de Ouidah était situé à quelques kilomètres de la côte.

7. Cf. M. Videgla *Un Etat Ouest-Africain : le royaume goun de Hogbonou (Porto-Novo- des origines à 1908*, pages 367-376.

encore pouvaient être sacrifiés, sur ordre du roi, pour être offerts aux esprits des souverains défunts.

Dans les dernières décennies du XVIII^e siècle, ce comptoir aurait été, commercialement, le plus dynamique de la région, en particulier entre 1781 et 1790, où plus de 85 000 individus auraient été exportés⁸. A cette époque, les esclaves « de case » constituaient la population la plus nombreuse de la cité, comme dans les autres comptoirs. Certains notables pouvaient en posséder plusieurs centaines.

Le royaume de Porto-Novo se serait étendu sur un territoire bordant une trentaine de kilomètres de côtes, et sur une quarantaine de kilomètres à l'intérieur des terres, plusieurs petits royaumes situés à ses confins (Sakété...) passant, à certaines époques, sous son aire d'influence (cf illustration n° 1). Sa domination résulte de guerres et d'accords de protection avec des chefferies qui ont besoin de ses soldats pour repousser les armées des royaumes voisins, comme celles du Daxomé. A titre de comparaison, le royaume du Daxomé couvre un territoire presque dix fois plus grand, et l'autorité de la royauté d'Oyo est reconnue sur un espace encore plus vaste.

L'autorité de la royauté sur son territoire n'est pas toujours facile à établir (certains historiens qualifient Porto-Novo de cité-Etat). Si son emprise varie selon les lieux et les moments, le pouvoir royal se manifeste, d'un point de vue politico-religieux, par l'adhésion des habitants aux cultes royaux, dont les autels sont présents dans tous les villages, et économiquement, par le paiement d'un impôt au souverain⁹.

Le royaume demeure longtemps enclavé entre d'autres entités politiques, l'empire yoruba d'Oyo, auquel les souverains de Porto-Novo restent soumis jusqu'à sa décomposition au début du XIX^e siècle, et le royaume du Daxomé qui perdure jusqu'à la conquête coloniale. Tout en entretenant avec leurs voisins des relations qui iront de la vassalité à la concurrence, les rois, pour asseoir leur autorité, sauront profiter de la présence dans la cité des négriers portugais puis brésiliens, des maisons de commerce européennes venues développer la culture du palmier à huile, avant de jouer des rivalités coloniales franco-anglaises dans la région, et de rallier une de ces puissances.

8. Cf. Patrick Manning In *Slavery, colonialism and economic growth 1640-1960*.

9. Cf. Michel D.K. Videgla *op. cit.*

En 1863, le roi de Porto-Novo, Dè Sodji, établit un traité de protectorat avec la France afin de se protéger des velléités d'occupation de la ville par l'Angleterre, déjà établie à Lagos. L'accord est dénoncé l'année suivante par son successeur, Mekpon, et il faut attendre l'avènement en 1874 du dernier roi de la dynastie, Toffa, pour que des relations se renouent avec la France. Le protectorat français sera rétabli, en 1882¹⁰, et une fois la conquête du royaume du Daxomé achevée, le royaume sera intégré, en 1892, à la nouvelle colonie du Dahomey.

Contrairement au comptoir voisin de Ouidah, où l'on compte quatre « habitations fortifiées », anglaise, hollandaise, française et portugaise, bâties dès le XVII^e siècle¹¹ (cette dernière subsistant aujourd'hui), Porto-Novo n'a jamais disposé de fort, figure spatiale aujourd'hui associée à l'esclavage, car elle constitue souvent la seule trace matérielle de ce négoce en Afrique.

Plusieurs demandes ont pourtant été établies en ce sens, entre 1775 et 1791, c'est-à-dire au plus fort de la traite¹². Afin de protéger la cité des attaques des royaumes voisins, notamment de Badagry et du Daxomé, qui voient alors le trafic chuter dans leurs comptoirs¹³, ainsi que pour renforcer leur autorité dans la région¹⁴, les souverains s'adresseront au roi du Portugal, via le directeur du fort de Ouidah, en proposant même de fournir la main-d'œuvre pour la construction, puis à la France, à

10. Les commerçants afro-brésiliens auraient encouragé cette négociation, non plus pour reprendre le commerce d'esclaves, qui a définitivement disparu dans les années 1860, mais pour obtenir la protection de la nouvelle autorité, et à terme la diminution du pouvoir du roi, comme cela s'est passé un peu plus tôt à Lagos. De son côté, le souverain aurait souhaité cette aide pour se protéger du Daxomé.

11. Ouidah, par sa pérennité commerciale, liée à la longévité politique du Daxomé, fait cependant figure d'exception dans un contexte mercantile où apparaissent et disparaissent sans cesse des comptoirs, en fonction des réseaux d'approvisionnement. En outre la cohabitation, dans cette place, de comptoirs de nationalités différentes, qui résulte des exigences des souverains refusant d'être liés à une seule compagnie, est également singulière : presque partout ailleurs, les compagnies occidentales qui s'installent dans les comptoirs, exigent d'avoir l'exclusivité de la traite.

12. In *Rives coloniales*, article de Luc Gnacadja sur le Bénin page 227.

13. Cf. P. Manning *op. cit.*

14. Yves person (*op. cit.*) rapporte que sur la demande des souverains d'Oyo, en 1784, les armées du Daxomé et de Porto-Novo se regroupent pour détruire la cité royale de Badagry qui fait également office de comptoir, signalant comment les alliances politiques sont volatiles.

plusieurs reprises. En 1791, le directeur du fort français de Ouidah, Gourg, établira un mémoire émettant un avis positif.

Néanmoins, aucun projet ne se concrétisera. Les nations et les compagnies européennes engagées dans la traite, sont alors dans une logique de désengagement d'un commerce fortement critiqué en Europe. En France, l'abolition de l'esclavage par l'Assemblée Constituante, en septembre 1791, scellera la fin de l'existence du fort de Ouidah, évacué et abandonné en 1797. En outre, localement, il est possible que le roi du Daxomé ait pu user de son autorité pour s'opposer à ce projet, susceptible de renforcer un concurrent.

Cette absence n'empêchera pas la traite de prospérer. En effet, le fort n'est que très accessoirement un lieu d'enfermement des captifs, qui ne demeurent dans le comptoir que quelques semaines, le temps d'être vendus, et ne méritent pas un tel investissement. A l'image du bétail, ils sont, pour la plupart, parqués enchaînés dans des enclos à ciel ouvert, à la lisière des comptoirs, éventuellement protégés par des abris en paille, qualifiés de « baracon » par les traitants portugais, ou bien enfermés chez les fournisseurs¹⁵.

En revanche, le fort sert à stocker les biens précieux, c'est-à-dire les produits amenés d'Europe (armes, pacotille, alcool), et à loger le directeur de la compagnie et son personnel. En outre, il possède une fonction défensive contre les incursions émanant des royaumes voisins et des nations européennes, qui attaquent régulièrement les places de leurs concurrents. Cette défense repose d'ailleurs, sur cette côte sablonneuse, bien plus sur la présence d'armes à feu, que sur les fortifications, qui se limitent à des murailles de faible hauteur, le plus souvent en terre brut, bastionnées aux angles, où sont installés les canons¹⁶.

La construction d'un fort dans un comptoir n'est pas simplement la conséquence de la présence ou non de matériaux adéquats pour l'édifier, et ne résulte pas seulement d'un contexte politique particulier (l'érection d'un tel bâtiment peut être lié à un état de guerre permanent ou à une concurrence entre compagnies négrières). Comme le confirment les demandes du roi de Porto-Novo, ce type de projet relève de l'autorité des compagnies et il

15. Comme à Gorée, au Sénégal, où la « maison des esclaves » est une demeure particulière.

16. Contrairement à la Côte de l'Or (actuel Ghana) où le caractère rocheux du rivage permet aux Portugais, aux Anglais et aux Hollandais, d'édifier, dès le XVI^e siècle, des fortifications plus solides et plus majestueuses (à El Mina notamment).

marque symboliquement la présence dans ces territoires des nations occidentales, lesquelles concèdent à ces entreprises privées le soin de commercer, et leur délèguent la responsabilité d'ériger cette construction emblématique.

Cet investissement matériel a cependant peu de conséquence sur la pérennité d'un comptoir. L'abandon des forts de Ouidah, s'il marque le désengagement des compagnies européennes, n'induit pas la disparition de ce commerce. Bien que « clandestine », la traite prospère jusqu'aux années 1860, à Ouidah, Badagry, comme à Porto-Novo, sous l'égide de traitants indépendants, pour la plupart originaires du Brésil.

Ces derniers n'ont ni la volonté politique, ni le mandat de leur souverain d'édifier de telles constructions. En outre, plus habitués à ces environnements physiques et climatiques que les directeurs européens de compagnies, ils s'accommodent des « loges », c'est-à-dire des maisons en terre, louées ou mises à disposition par les chefs pour les attirer dans leur établissement. Quant à la défense de ces places, elle est à la charge des chefs locaux qui, faute de bénéficier des canons des forts, font édifier des murs de terre autour des cités.

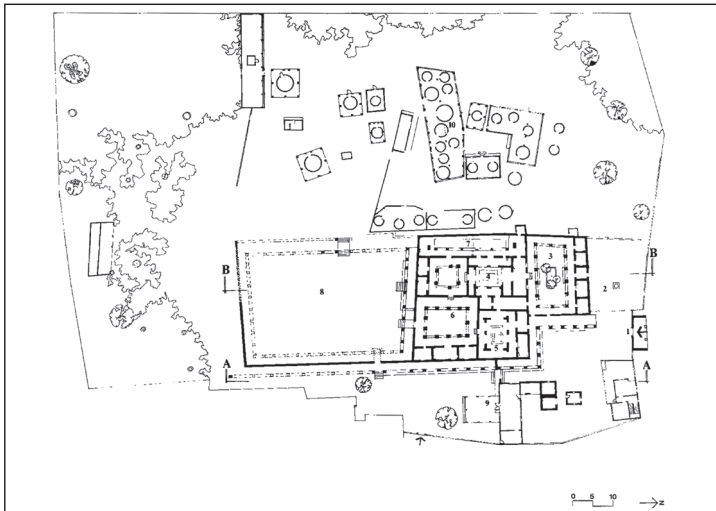
L'absence d'un lieu, désigné au XX^e siècle, dans une perspective patrimoniale, comme un symbole de la traite négrière, empêche aujourd'hui Porto-Novo de devenir, comme Ouidah, une ville-sanctuaire de l'esclavage, soulignant, s'il le fallait, que la présence de traces matérielles constitue une condition généralement indispensable au développement d'un processus de mise en patrimoine.

Les palais royaux

En revanche, Porto-Novo dispose d'un palais, qui permet de célébrer sa royauté et qui sera dénommé « Homné », terme traduit de deux façons différentes, l'une politique, « la demeure royale », l'autre spatiale, « à l'intérieur du portail ». Cet espace constitue avec le marché aux esclaves, implanté à proximité, et l'établissement originel d'Akron, tout proche, dont le nom d'un quartier perpétue la mémoire, le noyau de développement de la cité.

Le domaine royal se développe aujourd'hui sur un terrain d'un peu plus de deux hectares, situé non loin de la lagune dont les rives, marécageuses et soumises aux crues, empêchent longtemps toute construction. Il est composé d'un ensemble de bâtiments regroupés autour de plusieurs cours, de quelques édifices isolés et de temples, disséminés sur le domaine, lui-même séparé du reste de la cité par

une enceinte en terre. Une porte en bois sculpté, placé dans le mur nord, constitua longtemps l'entrée principale.



3 - palais royal Homné ; plan

La morphologie actuelle du corps central du palais date du XIX^e siècle, avec probablement quelques bâtiments rebâti au début du XX^e, notamment suite à l'incendie de 1905. Il est difficile d'être plus précis car les édifices font, de tout temps, l'objet de reconstructions régulières, en raison de la durée de vie limitée des matériaux, et des incendies, fréquents¹⁷. Ces interventions se traduisent généralement par des modifications dans les formes et l'agencement des bâtiments, et parfois par l'emploi de nouveaux matériaux¹⁸.

De la terre argileuse crue, mêlée à de l'eau, est employée pour monter les murs, selon la technique du pisé¹⁹, en formant sur le sol une première bande, de quelques dizaines de centimètres de hauteur, qui sèche au soleil, avant d'en ajouter une autre, et ainsi de suite jusqu'à obtention de la hauteur désirée. Bien que ce matériau soit mélangé à de la paille pour solidifier la construction, l'absence de tout chaînage retenant les murs, limite la stabilité de l'édifice, soumis à de fréquentes et puissantes précipitations. Aussi, l'élévation d'un étage, comme le

17. Michel D.K. Videgla en recense plusieurs : celui de 1889 est provoqué par une attaque des troupes du Daxomé, et celui de 1896 détruit plus de 1500 cases dans un quartier du centre ville, Zebou. Op. cit. page 514.

18. Les visiteurs européens qui décrivent le palais, à la fin du XIX^e siècle, indiquent la présence d'espaces (par exemple une cour triangulaire, citée par l'abbé Bouche), non identifiables dans l'organisation spatiale actuelle.

19. Contrairement à la technique de l'adobe où des briques sont façonnées.

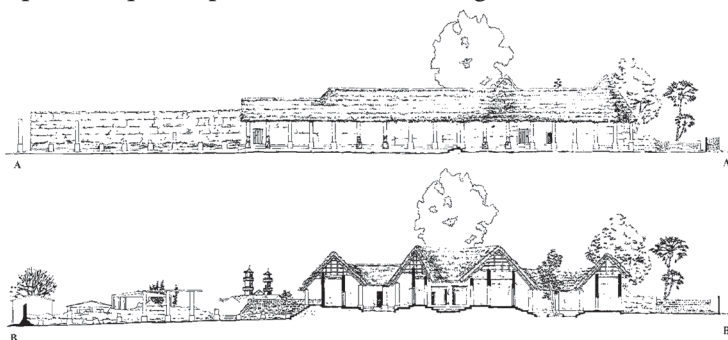
perçement de nombreuses et de grandes ouvertures, sont impossibles.

Guère plus élevés, comme les murs d'enceinte, que les habitations des concessions, les bâtiments du palais ne présentent pas, visuellement, un caractère monumental. De plus, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, ils sont dominés, dans le paysage urbain, par la masse des habitations à étage des traitants, édifiées en briques cuites, ce qui pourrait expliquer la volonté de plusieurs souverains de faire bâtir de telles constructions dans leur domaine²⁰.

Les espèces de bois employées pour les charpentes ne sont non plus, ni très solides, ni très pérennes, car elles subissent les agressions des insectes. Aussi, les portées entre deux murs sont limitées, malgré la légèreté des toitures. Celles-ci sont, pendant longtemps, en paille. C'est probablement à la suite de l'incendie de 1905, que de la tôle, matériau importé et doté du prestige des « Blancs », est employée pour couvrir le palais.

L'actuelle toiture, posée lors de l'opération de restauration menée au début des années quatre-vingt, associe ces deux matériaux : la paille, plaquée sur le métal, n'a qu'une fonction décorative, destinée à rappeler un état « primitif ». Si, au début du XX^e siècle, les tôles du palais contrastaient avec les autres toitures, toutes en paille, aujourd'hui la situation est inversée : le palais est le seul édifice dans le quartier, encore couvert par ce matériau.

Ne pouvant se développer en hauteur et en profondeur, les bâtiments s'étendent en longueur, mais des murs doivent être montés régulièrement à l'intérieur, perpendiculairement, pour stabiliser l'ensemble. Les épaisses parois, souvent plus d'un mètre à la base, définissent des pièces, dont les superficies, y compris dans ce palais, ne dépassent qu'exceptionnellement la vingtaine de mètres carrés.



4 - palais royal Homné : coupes

20. Le roi Dè Sodji serait à l'origine du bâtiment à étage à Honmé (Videgla *op. cit.*), et le roi Toffa, l'initiateur de la construction de la maison à étage à Gbékon.

Comme dans les autres palais de cette aire régionale²¹, les cours constituent les éléments structurants de l'ensemble bâti, d'un double point de vue, spatial et fonctionnel. Chacune d'entre elles, de forme généralement carrée ou rectangulaire, ainsi que les pièces qu'elle distribue sur un ou plusieurs côtés, constituent une unité spatiale, sans doute édifiée d'un seul tenant, et dont la taille peut varier. Leur juxtaposition ne semble pas répondre à une logique spatiale particulière (par exemple, un développement selon un axe ou une direction spécifique).

Bien ventilées, les cours accueillent la plupart des activités sociales, les pièces, plus chaudes, ayant un caractère plus privé, en particulier le logement des vivants, et surtout des morts et des dieux. Elles sont au nombre de sept dans le palais de Porto-Novo. Plusieurs disposent d'un bassin en leur centre, capable de recueillir et parfois d'évacuer les eaux de pluie. La plus vaste, pouvant recevoir plusieurs centaines de personnes, accueillait les plus grandes assemblées. L'usage politico-religieux de plusieurs d'entre elles, est avéré : retraite du roi lors de son intronisation, présentation des princes à leur naissance, rituels aux autels vodoun qui y sont érigés.

D'autres cours ont un usage privé, étant réservées au roi ou à ses épouses. Enfin, deux d'entre elles ont des fonctions profanes, rangements d'ustensiles, activité de cuisine... Il est néanmoins probable que ces usages aient évolué avec le temps et le développement du bâti, d'autant que l'organisation de l'espace, similaire quelle que soit la cour, facilitait leur mutabilité fonctionnelle.

Les pièces ouvrant sur chaque cour avaient des fonctions liées aux activités qui s'y déroulaient. Quelques unes étaient dédiées au logement du roi, mais le plus grand nombre avait un usage religieux, et parfois funéraire : sept tombes de rois ou de membres de la famille royale sont répartis dans différentes salles du palais.

Outre la fonction politique, l'activité culturelle différencie cet espace des autres formes d'habitat. L'omniprésence du religieux dans le palais se lit dans le nombre d'autels vodoun, et dans la trentaine d'autels aux ancêtres (yoho), implantés à l'intérieur de l'enceinte. Ils indiquent que l'autorité royale s'exprimait et se légitimait à travers

21. En particulier ceux, bien plus étendus, des villes yorubas, Ilé-Ifé et Oyo : cf Awon A.I. Ojo, *Yoruba Palaces* Ibadan; University of London Press LTD, 1966 Londres.

l'exercice des cultes²². Si les ancêtres et leurs forces divinisées, les vodoun, témoignent d'une mystique, ils étaient aussi un moyen de pérenniser des rapports sociaux, et de rappeler les hiérarchies qui les ordonnent, dont le souverain était le garant.

Au niveau architectural, les palais se différencient essentiellement de l'habitat par la présence de galeries hypostyles entourant les cours. Elles créent un sas entre un espace à l'air libre et les pièces, et constituent un lieu protégé des précipitations, à l'ombre, tout en étant éclairé et ventilé, qui s'avère adapté aux activités sociales. Les descriptions des visiteurs européens y signalent souvent la présence du monarque, entouré de ses serviteurs, qui y reçoit ses hôtes.

La section parfois conséquente des piliers, résulte non pas des charges qu'ils supportent (paille et poutres en bois), mais de l'usage de la terre, qui exige une certaine masse pour s'auto-porter et résister aux pluies. Le volume et la fréquence des piliers concourent à marquer l'espace de la galerie, de même que sa surélévation par rapport au sol de la cour (les marches servant souvent d'assises). Les peintures et les bas-reliefs colorés, qui parfois ornent les murs et les piliers, n'ont pas seulement une fonction décorative ; ils portent une symbolique politico-religieuse (animaux totémiques de la royauté...).

Honmé n'a pas l'ampleur de l'ensemble palatial d'Abomey (capitale du Daxomé), qui s'étend sur près de cinquante hectares, et comprend une dizaine de palais. Le nombre de pièces du corps central, une vingtaine, comme sa superficie, environ trois mille mètres carrés (y compris les cours), comparable aux domaines de certains lignages dans la cité, confirment que cet espace n'avait pas non plus les mêmes fonctions. Manque de moyens des souverains ? Sans doute pas, la construction de bâtiments par des esclaves, qui extrayaient la « terre de barre », à même le sol, n'était guère coûteuse.

Son organisation spatiale nous renseigne également par ce que l'on n'y trouve pas. En ce qui concerne la vie quotidienne, on notera que les activités de toilette ne suscitaient pas la construction d'édifices spécifiques, comme dans les autres formes d'habitat, où un recoin de cour, protégé par une cloison en paille tressée, répond généralement à cette nécessité. De même, les lieux d'aisance devaient se situer dans les

22. Plusieurs cultes célébrés dans le palais rappellent les liens entre le lignage royal et les royaumes adja, plus anciens, de Tado et d'Allada, Cf. Marie-Josée Pineau-Jamous, *Porto-novo, royauté, localité et parenté*, in *Porto-Novo, Atlas Historique*.

pourtours du palais, dans la zone non bâtie du domaine.

Plus surprenante est l'absence d'espace bâti destiné à recevoir des activités « administratives », alors que le souverain était entouré de conseillers disposant de charges précises²³. Ceux-ci résidaient dans d'autres quartiers, et exerçaient leurs prérogatives depuis leurs demeures et probablement, lorsqu'ils venaient au palais, sous les galeries. Rien n'indique non plus la présence de logements pour les serviteurs, pour les soldats, ni même de lieux d'entraînement pour ces derniers, sans doute du fait qu'il n'existait pas à Porto-Novo, contrairement à Abomey ou Oyo, d'armée permanente. Celle-ci était levée lorsque le souverain décidait d'attaquer un voisin, ou lorsque celui-ci subissait une attaque.

Ces « lacunes » nous apportent indirectement des renseignements sur l'exercice du pouvoir. Le palais et son souverain, lequel était tenu d'y résider au point de ne pouvoir en sortir qu'exceptionnellement²⁴, ne constituaient que l'élément le plus visible d'un système politique. Dans celui-ci, les conseillers attachés à la maison royale, disposaient probablement (ou du moins sous certains règnes), d'une marge de manoeuvre importante dans la gestion des affaires et, d'une certaine manière, gouvernaient le royaume, le souverain ayant une fonction politique, plutôt symbolique, comme certains chefs d'Etat. Pour tenter de décrire tous les acteurs de ce système politique, il faudrait aussi ajouter un troisième niveau de pouvoir, exercé par les chefs de culte²⁵, même s'il ne s'agit pas toujours de personnes différentes, les dignitaires du royaume ayant généralement cette fonction²⁶.

De la même façon qu'il semble parfois complexe de distinguer dans le palais, les espaces politiques des espaces religieux, il est tout autant difficile d'autonomiser une pensée politique, qui est dite et mise en oeuvre notamment à travers un système de cultes. Dans ce contexte, le palais serait-il d'abord un lieu d'exercice et de

23. Gogan, Akplogan, Migan, Mewou, Adjagan, et Agoua traitaient des affaires policières, protocolaires, militaires et religieuses. Venaient ensuite des charges secondaires : Cf. Michel Videgla, 1999 chapitre 5.

24. Il ne pouvait théoriquement se rendre au bord de la mer, comme le roi d'Abomey, et ne pouvait sortir de l'enceinte que le jour, de peur de rencontrer « le roi de la nuit », le Zounon, et alors de mourir.

25. Plusieurs souverains, Meyi et Mikpon, auraient été, selon Akindede et Aguessy op. cit, empoisonnés ou conduits à se tuer, sous l'influence de « vodounnon ».

26. Le père Borguero, cité par l'abbé Bouche (page 168), note que le roi « avec toutes les apparences de l'absolutisme, n'en était pas moins enchaîné par ceux qui lui tiennent lieu de ministres, par les anciens usages. Ensuite, roi, chefs, ministres sont enchaînés par les prêtres du fétichisme qui planent au-dessus de tous, et dont les ordonnances n'admettent aucune discussion ».

représentation des cultes royaux, ce qui pourrait peut-être expliquer son manque de splendeur, ses bâtiments n'étant pour les dieux, que des abris terrestres, et temporaires ?

Plusieurs descriptions du palais sont établies à la fin du XIX^e siècle, sous le règne de Toffa, à un moment où la source principale d'enrichissement des rois, la traite négrière, a disparu²⁷. Rédigées par des prêtres catholiques²⁸ venus évangéliser les côtes et lutter contre le paganisme, elles sont généralement peu flatteuses, pour le souverain comme pour son habitation. Au sein d'un flux de critiques qui opposent la richesse du roi au caractère miséreux et sale des lieux, plusieurs récits insistent sur la présence auprès du souverain, de gardes, de serviteurs, de ses femmes, et de nombreux visiteurs venant l'honorer.

En a-t-il toujours été ainsi, ou la situation décrite résulte-t-elle de l'affaiblissement, alors, de son pouvoir ? Les sources manquent pour répondre, mais si l'on compare les rois de Porto-Novo et d'Abomey, à travers leurs palais, force est de constater que les premiers disposaient d'une moindre richesse et d'une administration bien moins développée²⁹.

Un autre site dans la ville témoigne du pouvoir royal, ou plutôt de sa perte d'autorité. Vers 1880, quelques années après sa venue au pouvoir, le dernier souverain de la dynastie, Toffa, se fait bâtir une nouvelle résidence, sur un terrain situé à l'extrémité est de la cité, occupée d'abord de manière temporaire. Il la nomme Gbékon, probablement en référence au nom d'un quartier fondé à Abomey par le roi du Daxomé, qui l'a aidé à conquérir le trône. Se faisant, il

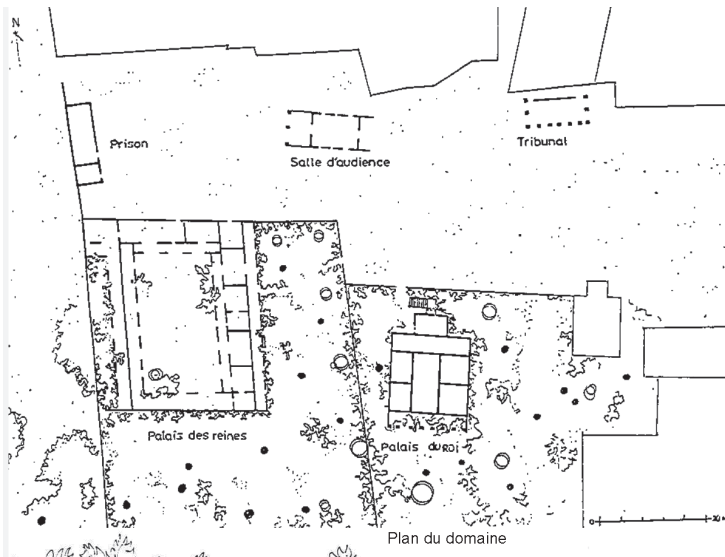
27. Les ressources des rois, une fois la traite négrière interdite, proviennent de l'impôt perçu sur les sujets et surtout des plantations de palmiers à huile. Toffa, comme ses prédécesseurs, ont favorisé leur développement en accueillant les maisons de commerce françaises Régis Victor et Cyprien Fabre.

28. Les abbés Desribes et Bouche, dont les récits décrivant leur passage dans la région sont respectivement publiés en France, en 1877 et en 1885.

29. Est-ce à dire que le terme « royauté » est inadéquat pour décrire une « chefferie », dont la puissance résulterait principalement de son alliance avec les négriers ? La réponse à cette question dépend notamment des caractéristiques assignées au concept de royaume, qui reposent généralement sur l'existence d'un appareil d'État ayant une activité permanente et sur une assise territoriale stable, autant de termes qui mériteraient une étude anthropologique pour en cerner les contours le sens dans cette société (cf. sur ce sujet les propositions de M. D. K. Videgla, *op. cit.* pages 267-273).

semble reprendre la tradition de ces souverains qui, lorsqu'ils étaient intronisés, élaient une nouvelle résidence³⁰, notamment pour se prémunir des intrigues et des mauvais sorts des courtisans et des prêtres occupant l'ancien palais.

Néanmoins, cette opération se fait à une époque où la France décide d'administrer ce territoire et d'ôter tout pouvoir au roi. Son éloignement du palais Honmé ne s'inscrit pas nécessairement dans une stratégie bien établie, mais est certainement vu d'un bon œil par les colonisateurs : en visite dans la ville en 1889, année de la défaite de Béhanzin, le docteur Toutain, déclare que « du jour où nous percevrons la douane, il importe que l'autorité du roi disparaisse à peu près complètement, pour ne pas dire tout à fait... Avec la rente que nous lui ferons, le roi devra aller vivre à sa maison de campagne de (G)Bécon et nous, nous emparer de la cité... »³¹. Le départ définitif du roi de l'ancien palais, condition jugée nécessaire pour marquer l'autorité du pouvoir colonial, se fera dans les années suivantes.



5 - le palais « Gbekon » du roi Toffa : plan du domaine

30. Certains souverains auraient également résidé dans des lieux propres, Kpotounmé et Onikoi, dont les domaines sont encore identifiables.

31. Cité par Hélène D'Almeida-Topor *Histoire économique du Dahomey (Bénin), 1890-1920*, Volume 1, page 31.

Sur ce domaine « d'exil », ou « de retraite », Toffa résidera dans une maison à étage, aux murs en briques cuites, et au toit en tôle, matériaux qui sont alors des signes de modernité et de richesse³². Les autres édifices qui y seront édifiés, sont en terre séchée, en rez-de-chaussée. L'ensemble rompt avec la tradition palatiale régionale également au niveau de son organisation spatiale : les différents bâtiments ne sont pas juxtaposés, mais dispersés, sans ordre apparent, sur un vaste terrain.

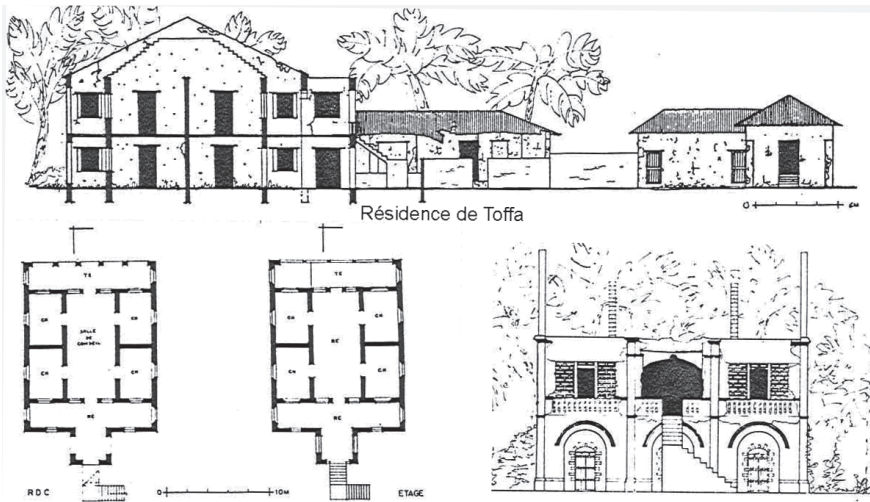
Ce palais témoigne aussi d'autres mutations sociales et économiques. Pour se loger, le souverain fait appel au savoir-faire des artisans afro-brésiliens de la ville, qui lui édifient un immeuble semblable aux leurs. Sa taille, relativement réduite par rapport à d'autres habitations construites alors par ces hommes, témoigne aussi de la perte de son autorité.

Comme les chefs de famille afro-brésiliens dans leurs habitations, Toffa réside à l'étage, « un beau cinq pièces d'environ 150 m² », doté de deux terrasses couvertes, et dont la salle centrale distribue quatre chambres. Le mobilier est de style occidental, le sol parqueté et l'appartement décoré de toutes sortes de bibelots, « glaces, pianos, pendules, et coetera... tout ce qu'il y a de plus coetera... », comme le décrit avec condescendance le Français L. Heudebert vers 1900, qui signale également que le rez-de-chaussée est occupé par son personnel et ses fétiches.

En revanche, ses femmes continuent à demeurer dans une construction en terre séchée, centrée sur une cour, et bordée d'une galerie distribuant leurs chambres. L'une d'entre elles est réservée au souverain.

Les autres édifices en terre du domaine rendent compte des reliquats d'autorité concédés au monarque par les autorités coloniales : l'exercice de cérémonies solennelles, dans une petite salle d'audience, et de la « justice indigène », dans deux petites constructions qui servent de tribunal et de prison. Néanmoins, les principales cérémonies, religieuses et les cultes royaux, toujours célébrées au palais Honmé, où sont conservés les reliques des ancêtres et les vodouns, confirment la prééminence de l'ancien palais sur cette « résidence ».

32. Au tout début du XIX^e siècle, l'Oba (le chef) de Lagos se fait construire par les Portugais installés dans ce comptoir, un palais « à la portugaise », utilisant ces matériaux. Toffa aurait également fait édifier un bâtiment à étage dans l'enceinte du palais.



6 - le palais « Gbekon » du roi Toffa : plan et élévation du palais

Les lieux d'exercice des pouvoirs royaux perdent leur raison d'être avec la conquête coloniale. Certains seront détruits par les nouvelles autorités, le palais du représentant du roi du Daxomé à Ouidah, le Yovogan ; d'autres conservés, et transformés en musée, à Abomey³³.

Après Toffa, les descendants royaux ne logent plus dans le palais Honmé, mais continuent à y honorer leurs ancêtres et à y exercer quelques activités qui rappellent leur autorité (principalement la justice « indigène »). Deux édifices « en dur » y seront construits, dont l'un accueille le « tribunal », tandis que les constructions en terre, avec le temps, se dégraderont, faute d'être entretenus³⁴.

Ni le régime colonial, ni l'Etat du Dahomey qui lui succède, n'accordent beaucoup d'attention à cet ensemble, la ville d'Abomey et ses ensembles palatiaux concentrant alors l'effort patrimonial sur ce territoire. Il faut attendre 1976 pour que la nouvelle équipe politique dirigeant le pays s'y intéresse. Celle-ci, venue au pouvoir quatre ans

33. La nationalisation et la muséification d'un palais peuvent être aussi analysées comme une stratégie permettant, au nom de l'intérêt général, d'exproprier les familles royales et de diminuer symboliquement leur autorité et leur aura. A Abomey, les descendants de Béhanzin accepteront de quitter les lieux mais continueront aussi à honorer leurs morts et les esprits qui y sont associés, marquant bien en cela où se situe leur patrimoine identitaire.

34. Les descendants du souverain ne disposent plus de la domesticité royale qui assurait cette tâche.

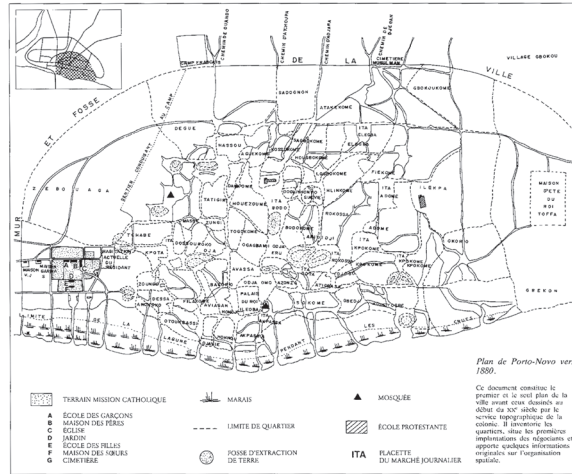
plus tôt par un coup d'Etat, revendique une orientation marxiste-léniniste, et se veut en rupture avec les présidents qui se sont succédé depuis l'indépendance, comme en témoigne la nouvelle appellation alors du pays, le Bénin, qui se substitue à celle du Dahomey, laquelle n'avait pas changé à l'Indépendance.

L'Etat prend alors officiellement possession du palais Honmé avec l'intention d'en faire un musée national d'Histoire, dans une logique de nationalisation du lieu, au détriment des pratiques religieuses qui s'y déroulent, et des descendants de la famille royale³⁵, considérés comme des forces « réactionnaires ».

Cette attention pour ce palais pourrait être aussi interprétée comme une volonté de contrecarrer l'aura du musée national du palais d'Abomey, qui valorise le Daxomé, alors que les hommes qui ont pris le pouvoir sont originaires du nord du pays, autrefois terres de chasse d'esclaves de ce royaume. Cependant, dans le même temps, l'appareil d'Etat continue à quitter la ville de Porto-Novo, jugée trop acquise aux anciens pouvoirs qui ont collaboré avec les colonisateurs et les « Brésiliens », au profit de Cotonou, une ville « neuve », jugée plus neutre.

Ce musée ne verra finalement pas le jour et le palais demeurera vide, d'autant qu'il existe déjà à Porto-Novo un musée ethnographique, toujours installé dans un bâtiment colonial. Une opération de restauration sera engagée dans la décennie suivante, dans le cadre d'un dispositif de coopération bilatérale avec la France. Ouvert au public en 1988, il devient la principale attraction touristique de la ville, rappelle un temps précolonial, même si l'ensemble demanderait encore bien des travaux de restauration et d'aménagement. Quant au palais du roi Toffa, en ruine, longtemps abandonné, il a fait récemment d'une tentative de restauration partielle, qui n'a guère donné satisfaction.

35. L'Etat colonial avait fait de même avec le palais d'Abomey.



7 - plan de Porto-Novo levé en 1884 par le révérend père Opín. L'ancienne cité

L'organisation spatiale de l'ancienne cité permet également de comprendre certains traits de son organisation politique. Maître du sol, le souverain distribue à ses obligés des terrains autour de sa résidence, qui installent dans les futures « maisons-mères » de lignage, leur famille, leurs dépendants (esclaves...), leurs divinités lignagères, et qui y enterrent leurs morts. Ces espaces deviendront les noyaux de nouveaux quartiers qui, avec le temps, s'étendent au point de se juxtaposer et de former un tissu urbain continu. La plupart sont fondés à l'initiative de dignitaires (membres de la famille royale, prêtres d'un culte royal...) ; quelques-uns sont créés par des étrangers³⁶.

Il n'existe pas aujourd'hui, dans les espaces lignagers de ces anciens notables, de bâtiments dotés d'une architecture particulière, attachée à leur fonction (et il est probable qu'il n'en ait jamais existé). En revanche, l'autorité et l'aura de ces hommes demeurent signifiés par les cultes lignagers qui se déroulent dans les temples érigés dans ces domaines.

Le marché, qui a perdu depuis les années 1860, sa fonction de lieu de vente des esclaves, devient le grand marché de la cité. S'il n'existe aucune trace matérielle de cette activité, un autel vodoun implanté sur ce site, qu'incarne un palmier, continue à commémorer un des récits fondateurs de la cité, en l'occurrence le meurtre par Té Agbanlin de l'ancien chef du village.

Les vieux quartiers ne sont donc organisés spatialement, ni par des principes géométriques, ni en fonction d'un réseau de voirie. Les

36. Cf. Marie-Josée Pineau-Jamous, op.cit. et Michel D.K. Videgla, op. cit.

domaines lignagers s'étendent au fur et à mesure que les populations croissent, séparés par des ruelles, « étroites et tortueuses », comment aiment les décrire les visiteurs européens, qui craignent de s'y perdre.

La carte levée vers 1884, (illustration n°7), donne une image de l'occupation de l'espace dans la cité, même si les contours des domaines lignagers et des voies sont très approximatifs (comme ils le seront sur les cartes dressées ultérieurement). Des places, aux limites également irrégulières, apparaissent çà, et là, entre les îlots. Le révérend père Opin, qui établit ce premier plan, signale la présence d'une mosquée sur l'une d'elles, mais ignore les autels vodoun, (signalés par bien d'autres visiteurs), sans doute trop nombreux pour être inventoriés³⁷.

Sa cartographie indique la présence de nombreuses fosses, profondes, où était extraite la terre de barre, employée pour bâtir. Cette pratique sera critiquée par les administrateurs coloniaux s'installant dans la ville : les excavations deviennent des dépôts d'ordures et se remplissent régulièrement d'eaux de pluie, qui stagnent et favorisent la prolifération des moustiques, vecteurs des épidémies. Aussi, elles seront comblées, et cet usage, interdit dans la ville, obligeant les habitants à se fournir à l'extérieur de la cité.

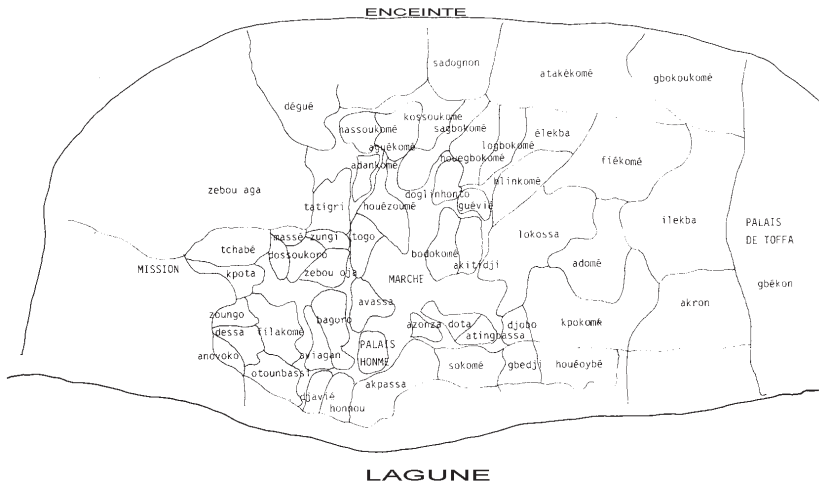
Jusqu'à la domination coloniale, la cité est entourée au nord d'un fossé et d'une enceinte, afin de se protéger des attaques des armées ennemies. Cette pratique est alors courante dans la région, en particulier dans les capitales politiques, tant les guerres et les razzias sont fréquentes : la muraille d'Abomey, plus imposante en hauteur et en épaisseur, se déploie, elle aussi, sur plusieurs kilomètres autour de la cité. Au sud de la ville, la lagune et les sols marécageux faisaient fonction de défense naturelle.

Vers 1800, le voyageur anglais Adams, premier Européen à visiter Porto-Novo, note la présence de « meurtrières » dans ce mur, remarque qu'au nord-ouest, commence une route en direction de Oyo, confirmant les liens privilégiés avec cette capitale, et signale la présence d'espaces cultivés et de palmiers entre le mur et les quartiers. Cet espace de production sert-il à nourrir les habitants lors des sièges ? Aucune source ne le confirme, ni ne l'infirme.

La muraille perd sa fonction avec la conquête coloniale, n'est plus entretenue et sera finalement détruite. Quant au fossé, source

37. Un inventaire des places dotées d'autels vodoun sera établi lors du récent recensement du patrimoine bâti : cf. Gérard Ogouyémi Bassale *Enjeux des places vodun dans l'évolution de la ville de Porto-Novo*.

d'insalubrité, l'administration coloniale le fera combler et profitera de cette percée pour tracer une première avenue ceinturant la cité.



8 - localisation des quartiers de l'ancienne cité

Au début du XX^e siècle, quelques voies rectilignes sont percées dans ces quartiers, en particulier à l'ouest, afin de faciliter l'accès aux bâtiments coloniaux qui ont déjà été érigés, et d'accroître la protection contre les incendies, encore fréquents et ravageurs du fait des modes de cuisson, de l'usage du chaume pour couvrir les toits, et de la juxtaposition des constructions.

Une longue voie, l'avenue Victor Ballot, du nom du premier gouverneur de la colonie, établira un lien physique et symbolique entre le palais royal de Gbékon et le siège du nouveau gouvernement. Elle traverse également le marché, et le rend plus accessible aux véhicules motorisés. Progressivement, d'autres rues seront tracées, perpendiculairement à cet axe parallèle à la lagune.

Cette politique d'ouverture de voirie sera poursuivie, y compris après l'Indépendance. Mais la création de nouvelles rues entraîne la destruction de quantité d'habitations, le découpage de domaines lignagers, et provoque toujours de nombreuses protestations des habitants, en particuliers lorsque des lieux sacrés doivent être déplacés. Aussi, ces actions seront menées au coup par coup, et ne dessineront pas un réseau de circulation bien structuré, complexifiant par là-même, la création d'un réseau d'assainissement.

Sa structuration spatiale « organique », malgré ces trouées, est toujours remarquable aujourd'hui ; elle constitue l'un des rares témoignages matériels, sur cette côte, du temps des comptoirs, et d'une forme d'urbanisation ancienne, qui ne répond pas aux exigences géométriques du lotissement.

Additionnés les uns aux autres, ces quartiers dessinent une agglomération dense en constructions comme en habitants, notamment si l'on prend en compte le développement, essentiellement en rez-de-chaussée, de l'habitat. La croissance démographique de la cité est néanmoins difficile à reconstituer, les données quantitatives, établies par les seuls Européens, relèvent d'estimations, pendant longtemps très subjectives.

Les administrateurs coloniaux l'évaluent à la fin des années 1890, entre 20 et 60 000 (Albica A.L., Dorat) ; certains missionnaires (Bouche, Borghero), présents dans la ville dans les années 1860, proposent le chiffre de 20 000³⁸. Le recensement de 1905 compte seulement 17 500 personnes dans la cité. Il est difficile d'imaginer une courbe décroissante de la population à une époque où se développe le commerce de l'huile de palme³⁹, et où s'installe l'administration. On peut seulement imaginer, qu'étant donné les moyens limités des administrateurs, ce recensement sous-évalue la population, dont une part, par crainte, a pu se soustraire à ce comptage, qui avait aussi d'autres desseins.

Aussi, il est probable qu'à la fin du XIX^e siècle, l'agglomération réunissait au moins une vingtaine de milliers d'habitants, installés sur environ deux cents hectares, soit une des plus grandes villes de la fédération de l'AOF, à peine plus petite que sa voisine Lagos, dont la population, au milieu du XIX^e siècle, est estimée entre 20 et 30 000 habitants⁴⁰.

L'emprise de l'ancienne cité ne constitue plus qu'une petite partie de l'actuelle agglomération qui accueille, selon les estimations⁴¹, de

38. Cf. Tableau établi par M. D. K. Videgla *op. cit.* page 519 tome 1.

39. Si l'on se réfère à l'autre grand comptoir de la région, Lagos, devenu capitale coloniale, l'installation de l'appareil colonial suscite dans la deuxième moitié du XIX^e siècle une forte croissance démographique.

40. Cf. *Kingdoms of the Yoruba*, Robert Sydney Smith.

41. En 2010, GeoNames l'évalue à 234 000, mais le niveau de fiabilité des données n'est guère meilleur qu'il y a un siècle ! Même si cette ville, à l'échelle régionale, est éclipsée par les agglomérations millionnaires de Cotonou et Lagos, elle connaît, pendant la deuxième moitié du XX^e siècle, une croissance annuelle

230 à 300 000 personnes.

L'état du parc bâti, dans l'ancienne cité royale, est aujourd'hui très dégradé, pour des raisons très différentes, mais qui se conjuguent : ancienneté des immeubles, mauvais entretien, abandon, insalubrité liée à l'absence de réseau d'assainissement.

Les conséquences de cette dégradation ne sont pas seulement physiques. Depuis plusieurs dizaines d'années, la population diminue, au point que certains quartiers centraux, comme celui du palais, ont perdu plus de la moitié des habitants entre les deux derniers recensements⁴². Quant à ceux qui y demeurent encore, ce sont généralement les pauvres et les vieux, les jeunes et les plus fortunés quittant les concessions en terre comme les édifices en brique, non seulement pour trouver de meilleures conditions de confort dans les habitations « en dur » des périphéries, mais également pour s'émanciper des pesanteurs sociales que symbolisent les pratiques culturelles vodoun se déroulant dans les « maisons-mères ».

Quant à l'activité économique autour du vieux marché, désormais très enclavé, elle se déplace progressivement en périphérie, où un grand marché, plus facilement accessible aux camions, a été récemment créé.

Les travaux de recherche sur cette cité engagés dans les années quatre-vingt, puis l'inventaire patrimonial établi au début des années 2000, constituent les toutes premières phases d'un projet de réhabilitation, aujourd'hui porté par les autorités politiques, et parfois instrumentalisé par certains leaders⁴³, qui reste encore largement à mener.

moyenne tournant autour de 5%.

42. Les enquêtes menées récemment confirment cette tendance déjà aperçue au début des années quatre-vingt. Cf. Dorier E. Tafuri C. Agossou N. *Porto-Novo dans l'aire métropolitaine littorale du Sud-Bénin : quelles dynamiques citadines ?* Page 128.

43. Cf. Alain Kisito Metodjo *Réhabilitation du patrimoine et enjeux politiques à Porto-Novo*.



8 - bâtiments coloniaux

Le quartier colonial

Le premier accord entre la France et le royaume de Porto-Novo remonte aux années 1860, à l'époque où s'installent les représentants européens des maisons de commerce, chargés de développer la production de l'huile de palme. Dans les années 1880, la ville accueille un Résident permanent, tandis qu'au Daxomé, le roi Béhanzin combat le colonisateur⁴⁴.

Le choix de Porto-Novo, à la fin du XIX^e siècle, comme « chef-lieu » de la colonie, au détriment d'autres sites⁴⁵, est la suite logique de cette collaboration politique. Cette décision est loin de faire consensus chez les colonisateurs, car la ville est éloignée de la mer, et proche de la colonie anglaise du Nigeria et de Lagos, facilement accessible via la lagune. Malgré son sol sablonneux et inondable, le site maritime de Cotonou entre vite en concurrence, et accueille, dès le début du XX^e siècle, des équipements à vocation commerciale (wharf, entrepôt, douane...).

Afin de statuer sur la pérennité de l'emplacement de la capitale, une commission technique est nommée pour étudier les qualités de ces deux sites. Ses conclusions, publiées en 1911, confirment Porto-Novo, notamment en raison de meilleures conditions de salubrité : le sol argileux est plus stable qu'à Cotonou, moins

44. L'installation dans une ville déjà existante contraste avec la politique de villes nouvelles engagée par l'administration de l'AOF, comme en témoigne la fondation de Dakar ou de Lomé. Elle rend aussi compte des moyens limités des administrateurs de la colonie du Dahomey.

45. Une installation du chef-lieu à Ouidah, comptoir et port du royaume du Daxomé, qui présente l'avantage d'être localisé directement sur la côte, fut envisagée, avant d'être abandonnée.

inondable, et l'accès à une eau potable plus facile qu'en bord de mer⁴⁶.

Ce choix conduit à poursuivre l'effort en matière d'équipements et d'infrastructures. Les principales opérations sont menées entre la fin de la première guerre mondiale et la fin des années vingt, c'est-à-dire à l'époque où la France investit fortement dans son domaine colonial, tant dans les capitales, que dans ses « chefs-lieux ». La crise économique de 1929 ralentira considérablement ces investissements⁴⁷.

Néanmoins, le contexte urbain bipolaire de la colonie perdurera, et les quelques équipements coloniaux bâtis entre 1945 et 1960, dans le cadre des politiques d'équipement du FIDES, se partageront entre la capitale et la ville portuaire.

Après l'indépendance, du fait des différences de taux de croissance de ces deux villes, Cotonou concentrera la grande majorité des investissements publics et privés. Le discours politique, cyclique, qui confirme Porto-Novo comme capitale du pays, et les quelques équipements symboliques qui y ont été réalisés, ne sauraient masquer le fait que Cotonou, est désormais la seule grande métropole du pays, qui dépasse probablement aujourd'hui le million d'habitants, soit entre trois et quatre fois la population estimée de Porto-Novo, et où sont concentrées les forces vives, tant économiques que politiques.

Les traces

Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, les quelques dizaines d'Européens qui s'établissent à Porto-Novo résident, soit dans des maisons louées aux Afro-Brésiliens, soit dans des constructions que fait édifier le Résident français, à l'extrémité ouest de l'ancienne cité, autour du domaine occupé par la Mission catholique. En outre, en cette période de conquête coloniale, la ville est protégée par des camps militaires, établis en bordure de l'ancienne enceinte.

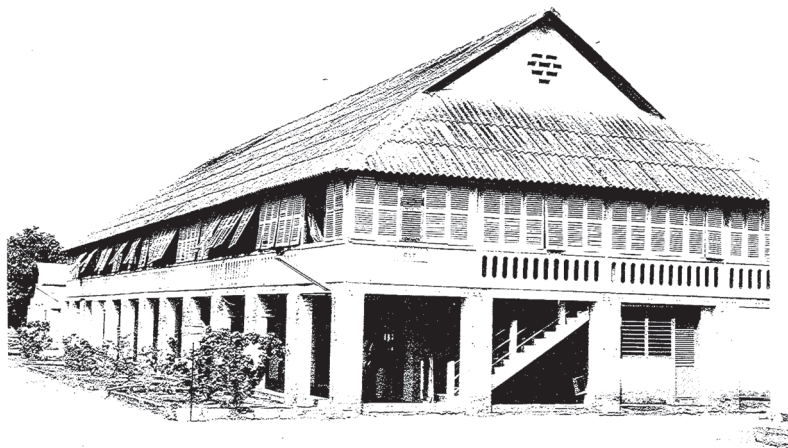
Lorsqu'au tout début du XX^e siècle, suite à la victoire contre Béhanzin, commence à se mettre en place le projet de colonisation effective du territoire du Dahomey, rattaché à la Fédération de l'AOF, l'administration civile a besoin de nouveaux locaux pour exercer

46. Cf. Rosine Dan, *Cotonou des origines à 1945 : développement et mutations sociales*, Doctorat d'histoire, Université de Dakar, 1986.

47. Cf A Sinou, (en coll. avec J. Poinso et J. Sternadel), *Les villes d'Afrique noire entre 1650 et 1960*.

ses fonctions et pour se loger. A cette fin, l'Etat colonial s'arroge une centaine d'hectares à l'ouest de la ville, dans le prolongement du quartier où ils se sont déjà implantés. Ces terrains non habités (au moins par les vivants), présentent la qualité d'être légèrement en hauteur par rapport à la lagune, soumise à des crues. De plus, la pente protège les Occidentaux des inondations provoquées par les précipitations, très fréquentes, en raison de la présence de sols dépressionnaires où l'eau de pluie ne peut s'évacuer. Enfin, cette surélévation favorise la ventilation du quartier, ce qui contribue à chasser les moustiques.

Cette localisation est donc conforme aux vœux des aménageurs coloniaux qui suivent les prescriptions des médecins hygiénistes occidentaux, à une époque où les vecteurs des principales pandémies (fièvre jaune, malaria) sont enfin identifiés. Dans ce contexte, l'établissement des « villes blanches » doit se faire à l'écart des « établissements indigènes », et en prenant en compte les vents dominants, afin que les moustiques, porteurs des infections et supposés y proliférer en raison de la mauvaise hygiène des populations locales, ne viennent infecter le quartier « blanc »⁴⁸.



9 - l'hôpital

48. Ces principes de séparation des communautés qui organisent l'organisation spatiale de la plupart des villes coloniales ont été légitimés par la médecine, à la fin du XIX^e siècle, en raison du caractère endémique de la fièvre jaune et du paludisme, à une époque où leurs vecteurs n'ont pas encore été identifiés - cf. Alain Sinou, *Comptoirs et villes du Sénégal*.

Les colonisateurs civils, en produisant dans la ville un quartier réservé, veulent également marquer spatialement la puissance de la nouvelle autorité, et proposer un modèle d'aménagement et d'occupation de l'espace, que les « indigènes » doivent imiter.

Néanmoins, ces velléités seront toujours contrecarrées par la faiblesse des moyens financiers. Un tel projet est onéreux, et les bâtiments coloniaux édifiés par leurs prédécesseurs à l'intérieur des limites de l'ancienne cité, continueront à être utilisés. Quant aux maisons de commerce, la plupart d'entre elles demeureront implantées dans les vieux quartiers : dans l'Afrique coloniale française, le « Plateau » est un espace réservé aux employés « blancs » de l'administration.

Cette zone est limitée aujourd'hui par l'avenue reliant aujourd'hui le pont à l'ancienne Résidence du Gouverneur, et par la voie de chemin de fer reliant la ville de Sakété, qui servait à évacuer les productions des régions de plantations de palmiers à huile, raison d'être économique cette colonie.

La gare fut bâtie, à Porto-Novo, à proximité d'un petit wharf où les marchandises étaient acheminées pour être transportées sur la lagune jusqu'à Cotonou, où elles étaient embarquées, via un autre wharf (toujours existant) sur les navires qui rejoignaient la France. Le réseau ferré, inauguré en 1906, sera prolongé ultérieurement vers Pobé et vers Cotonou, grâce à la construction, dans les années trente, d'un pont, mettant fin à une rupture de charge préjudiciable aux relations avec le port maritime⁴⁹.

D'autres édifices, destinés à accueillir les services de la colonie, sont édifiés sur les parcelles bordant les rues. Aux casernes et aux camps, élevés dès la fin du XIX^e siècle, s'ajoutent une nouvelle résidence pour le gouvernement, un hôpital, différents bâtiments pour les services des Douanes, des Travaux Publics. Par souci d'hygiène, deux cimetières sont créés, au-delà des limites de la cité, l'un pour les Européens, l'autre pour les autochtones, afin de les encourager à enfouir leurs morts hors des habitations.

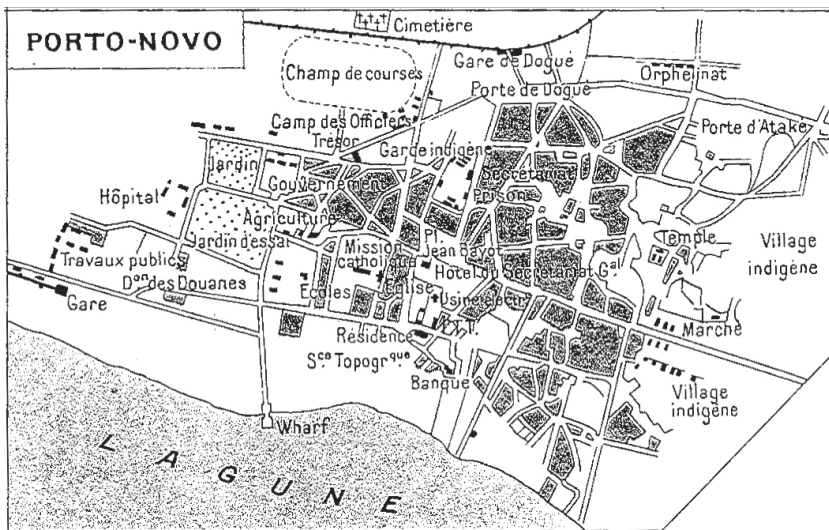
Une carte, levée dans les années vingt/trente⁵⁰ (illustration 10), met en évidence la faible emprise effective de cette ébauche de ville blanche, malgré la présence d'un « jardin public », d'un « jardin

49. Jusqu'à alors, les relations, via la lagune, étaient plus développées avec Lagos.

50. Publiée en 1938 dans un supplément de l'Illustration, elle est bien antérieure, le pont lagunaire n'y figurant pas.

d'essai » destiné à tester la croissance et l'acclimatation des plantes, (implanté sur le site d'un bois sacré dédié à une divinité du Migan⁵¹) ainsi que d'un « champ de courses », plus au nord, (où un stade sera ultérieurement implanté), autant de termes qui civilisent des paysages encore largement naturels.

Quelques bâtiments publics y seront aussi construits, en particulier des écoles destinées à former des cadres coloniaux, le dernier établissement édifié, au début des années cinquante, étant le lycée (appelé aujourd'hui « Béhanzin »). Cette zone accueille également quelques dizaines de villas, initialement destinées au logement des colons.



10 - plan de Porto-Novo vers 1930

Ce quartier possède aujourd'hui une identité visuelle forte, d'autant qu'il contraste avec le reste de la ville. La plupart des bâtiments coloniaux sont entourés d'une large véranda ceinturant, sur quatre côtés, des alignements de pièces, destinées à l'habitation ou à des activités professionnelles. Si les logements des colons sont tous en rez-de-chaussée, les bâtiments administratifs ont généralement un étage, excepté la Résidence du gouverneur et le lycée, qui en ont deux.

L'organisation spatiale de cette zone, comme sa végétation, concourent également à la différencier. Toutes les parcelles sont généreuses en

51. Cf. Bassalé G.O. *Enjeux des places vodun dans l'évolution de la ville de Porto-Novo*.

superficie, et pour éviter qu'une nature « sauvage » n'enveloppe les constructions, elles sont plantées selon les règles des jardins à la française : alignements d'arbres en bordure d'allées, massifs disposés selon des régularités géométriques... Les rues, souvent bordées d'alignements réguliers de manguiers, sont aussi largement dimensionnées au regard du trafic routier et du nombre d'habitants et d'usagers.

Ce type d'aménagement, qui produit une sorte de « parc aménagé »⁵², ne résulte pas seulement de considérations esthétiques, et d'une volonté de se différencier des quartiers indigènes, « surpeuplés », et rares en plantations (hormis les arbres divinisés). Il vise à montrer la capacité du colonisateur à domestiquer la nature « africaine », considérée comme intrinsèquement dangereuse, et à construire un cadre urbain nouveau, différent de la ville de garnison, et susceptible d'attirer les fonctionnaires, toujours trop peu nombreux à émigrer dans les colonies africaines, encore synonymes de terres de fièvres. La plantation systématique d'arbres vise aussi à protéger (au même titre que la véranda), les habitants de l'ensoleillement direct du soleil, considéré comme néfaste pour la santé, et à réduire la température.



11 - bâtiment colonial « néo-classique »

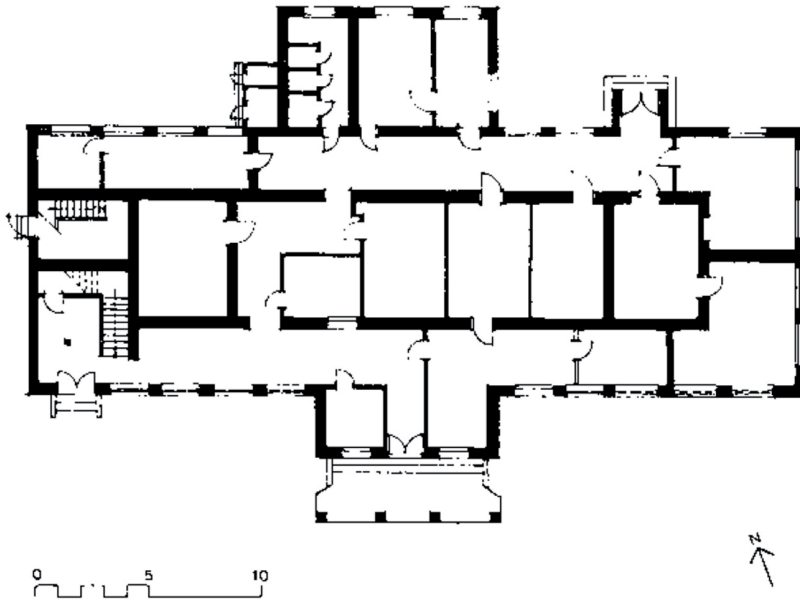
Ce quartier connaît d'importantes mutations avec l'Indépendance du pays, même si elles ne sont pas immédiatement visibles. Au départ des colons, s'est ajouté, au cours des années 70/90, le déplacement progressif des services administratifs vers Cotonou où s'est également installé l'appareil politique. Il demeure encore essentiellement peuplé de fonctionnaires béninois qui, pour loger toute leur famille, ont souvent transformé les vérandas en pièces

52. Cf. Alain Sinou, *The «plateau» in West-African French speaking colonial towns : between garden and city.*

d'habitations, en les fermant et en les cloisonnant, les villas étant initialement prévues pour loger des célibataires ou des familles de taille réduite. Des extensions, destinées à accueillir de nouveaux services ou de nouvelles pièces d'habitation, peuvent également dénaturer les édifices. Enfin, les particuliers, comme l'Etat, n'ont généralement pas les moyens d'entretenir ces bâtiments qui se dégradent et perdent, à l'occasion de ces transformations et de ces ajouts, leur homogénéité architecturale.

Depuis quelques années, le paysage de ce quartier évolue plus rapidement. Afin de marquer la pérennité de sa fonction de capitale, l'Etat béninois a financé la construction de bâtiments accueillant certains services à forte charge symbolique : Cour suprême, Cellule de moralisation de la vie publique. Ces édifices se veulent résolument de facture contemporaine, et se donnent à voir sur la rive lagunaire, que découvrent les voyageurs venant de Cotonou, en traversant le pont. En outre, le projet de valorisation des berges, engagé notamment dans une perspective touristique, commence à se mettre en place avec la construction d'un hôtel.

Ces différentes opérations, et celles à venir (Assemblée nationale, Cour constitutionnelle... et même un deuxième pont), modifient et modifieront fortement la perception visuelle du quartier, comme de la cité toute entière, en affirmant sa modernité. Néanmoins, Il contraste toujours avec l'ancienne cité toute proche, bien plus dense en habitants, en activités et en constructions. Son paysage de rues désertées et de bâtiments publics sous-occupés, et souvent dégradés, semblables à celui de l'île de N'Dar à Saint-Louis du Sénégal ou de la colline de Koulouba à Bamako, marque l'effacement du « temps colonial ».



12 - plan type d'un bâtiment colonial, où les pièces sont toutes entourées d'une véranda.

La mise en patrimoine

En Afrique subsaharienne, l'espace colonial connaît un processus de patrimonialisation depuis seulement une vingtaine d'années⁵³, souvent initié par des acteurs européens. Ces lieux sont des supports fantasmatiques puissants pour les Occidentaux qui y voient, parfois avec nostalgie, un signe de la puissance européenne dans le monde, et qui rêvent d'un passé, forcément magnifié, notamment grâce aux arts et à la littérature⁵⁴.

Ces constructions, n'évoquent évidemment pas la même chose aux populations africaines⁵⁵. La plupart des Béninois rejettent ou

53. Même si certains bâtiments ont été çà et là restaurés antérieurement, comme celui qui abrite le musée ethnographique de Porto-Novo.

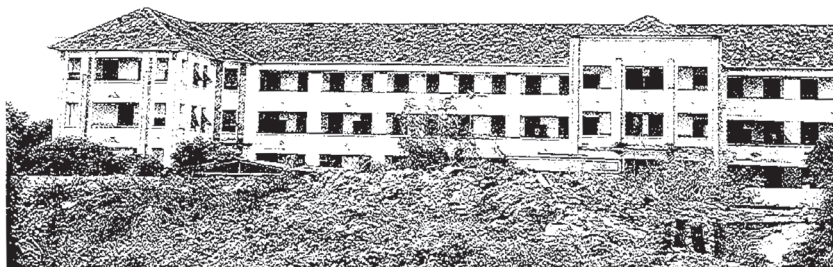
54. Le cinéma « colonial » de l'entre-deux-guerres, les traces des expositions coloniales en Europe, mais aussi les romans, de Pierre Loti à Marguerite Duras.

55. Cf. Alain Sinou *Enjeux culturels et politiques de la mise en patrimoine des espaces coloniaux*.

ignorent ce passé, et ne voient dans ces lieux que des « vieilleseries » ou des « histoires de Blancs », qui ne méritent que d'être éradiquées. Quelques « anciens » ont parfois un regard nostalgique sur cette époque, notamment ceux qui appartenaient au groupe des « évolués », auxiliaires de l'administration coloniale. Peu nombreux encore sont ceux qui essaient d'avoir un regard distancié vis-à-vis de la colonisation et de ses traces, et d'intégrer ce moment dans l'histoire de la nation, en le traitant comme une forme de passage vers « la modernité ».

Porto-Novo, en tant que chef-lieu territorial, ne symbolise pas seulement une nouvelle forme d'urbanité. A travers ses équipements publics, et notamment ses écoles, la ville porte une image singulière dans l'histoire coloniale. La Dahomey est une terre de recrutement pour les Européens qui ont besoin, dans des colonies d'exploitation « indirecte » (et non de peuplement), de personnel local pour gérer ces vastes territoires. Les futurs employés de l'administration, souvent d'origine afro-brésilienne, passent presque tous par les écoles de cette ville, avant éventuellement de finir leur formation dans la capitale fédérale, Dakar, puis d'essaimer dans les différents chefs-lieux de l'AOF.

Cette politique aboutira à qualifier le Dahomey de « quartier latin de l'Afrique ». Si cette appellation perdure encore aujourd'hui, et fait la fierté de nombreux Béninois, aucun des bâtiments restaurés à la fin du XX^e siècle, ne rappelle cette singularité.



13 - lycée Béhanzin

Les opérations sont encore peu nombreuses (la Résidence de l'ancien gouverneur est un des premiers projets engagés). Les causes sont multiples, d'abord le manque de moyens, mais aussi la façon dont ce patrimoine est considéré par les spécialistes, dont la plupart raisonnent à l'échelle de l'ensemble des domaines coloniaux, et non

de ce territoire. Et d'un point de vue formel, l'architecture coloniale au Bénin, et à Porto-Novo en particulier, n'est pas aussi diversifiée et remarquable que celle des villes sièges de gouvernement, où stationnait une administration nombreuse, et où des bâtiments de prestige furent conçus par des architectes marqués par les mouvements stylistiques métropolitains : néo-classicisme à Dakar, néo-régionalisme à Bamako, modernisme à Brazzaville.

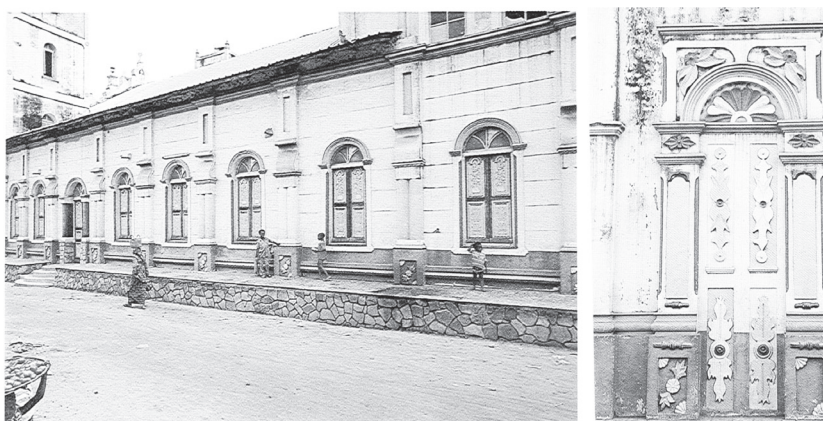
Sur ce territoire, éloigné de plusieurs milliers de kilomètres du centre décisionnel Dakar, et où l'appareil administratif est réduit, les plans des édifices émanent des « Atlas de bâtiments coloniaux » du Ministère des Colonies, valides pour l'ensemble du domaine colonial « inter-tropical ». Ces constructions, comme celles accueillant le musée et l'hôpital, dotées d'une véranda entourant les pièces habitables, sont représentatives d'un style « international », développé dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, par la France comme par l'Angleterre.

Aussi, les seuls bâtiments monumentaux sont souvent les églises, bâties par les ordres missionnaires. A Porto-Novo, les Missions de Lyon sont à l'origine de la construction de la cathédrale, dont les travaux s'étalent entre 1925 et 1940. Le bâtiment sera implanté sur le terrain déjà occupé par les prêtres, autrefois une forêt sacrée dédiée au vodoun yoruba, Shango, que le roi leur aurait concédé en espérant que cette divinité materait le dieu de ces nouveaux venus, et que les missionnaires auraient accepté, en pensant que leur établissement et leur temple allaient montrer aux « indigènes » la puissance de leur dieu, face aux « fétiches »⁵⁶. Son volume est plus remarquable que son architecture, formellement assez banale, et qui rappelle bien d'autres églises coloniales.

Le clergé protestant, également présent dans la cité, mais moins puissant car moins appuyé par les autorités, aura une politique similaire, et fera édifier, à la même époque, à proximité de la cathédrale, un temple, et à la périphérie de la ville, un séminaire.

Ces édifices religieux sont toujours en fonction, et sont entretenus grâce au clergé et aux fidèles. Du fait de leur usage, et de leur relatif bon état, ils ne sont pas toujours perçus comme des objets patrimoniaux. En cela, ils nous rappellent que l'abandon et la dégradation physique d'un bâtiment demeurent de puissants marqueurs de la sensibilisation patrimoniale.

56. Politique menée également à Ouidah où la Basilique fut érigée sur le site de l'ancien palais du Yovogan.



14 - détails architecturaux afro-brésiliens de la mosquée

Le marquage brésilien

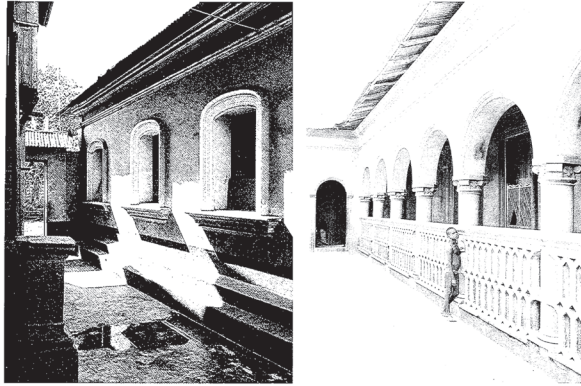
Si les premiers traitants portugais logent presque tous dans des concessions, certains négociants venus du Brésil, blancs, métis et noirs, lorsqu'ils font souche dans la ville, afin de marquer leur puissance économique et de se distinguer des « indigènes », abandonnent les maisons en terre et se font bâtir de nouvelles habitations. Celles-ci sont inspirées de celles qu'ils occupaient au Brésil, ou rappellent les « fazendas » de leurs anciens maîtres.

Cependant, l'essor de cette architecture, remarquable sur toute la Côte des Esclaves, résulte non pas de ce groupe de traitants, peu nombreux (quelques dizaines par comptoir), mais du retour, volontaire ou forcé, d'anciens esclaves du Brésil, à partir du début du XIX^e siècle⁵⁷. Ceux-ci se fixent également dans les comptoirs et se mettent au service des puissances coloniales européennes qui préparent le projet de conquête territoriale en s'établissant dans ces places (l'Angleterre à Lagos, la France à Porto-Novo).

Après avoir d'abord vécu eux aussi du négoce des esclaves, les Afro-Brésiliens investissent les cultures de plantations, encouragés par les Européens, et les assistent pour développer l'économie coloniale, d'autant que nombre d'entre eux ont été formés, au Brésil,

57. Cf. Alain Sinou, *L'architecture afro-brésilienne de la Côte des Esclaves, un genre imparfait entre ignorance et oubli*. In « *Patrimoine oubliés de l'Afrique* », où le développement de cette architecture et de cette communauté fait l'objet d'une étude spécifique.

à certains métiers du commerce et de l'artisanat, et connaissent les us et coutumes des colons blancs. En échange de leur collaboration, ils acquièrent un statut particulier, différent des « indigènes », dans la société coloniale.



15 - détails architecturaux afro-brésiliens

Afin de s'en distinguer un peu plus, cette nouvelle élite noire affirme son identité brésilienne : la construction d'une habitation s'inspirant de l'architecture de leurs maîtres, est une façon de se différencier, comme les modes alimentaires, l'habillement, les cultes...

Ces maisons, édifiées dans l'ancienne cité, en transforment profondément le paysage, et acquièrent peu à peu une fonction de modèle, auxquels seront sensibles des Africains « de souche », notamment certains souverains, comme Toffa.

Une architecture singulière

L'accroissement quantitatif de ces constructions se remarque d'abord à Lagos, dès le milieu du XIX^e siècle⁵⁸, à une époque où les Afro-Brésiliens échappent à l'autorité directe du souverain en se plaçant sous la protection du pouvoir colonial. Celui-ci les encourage à bâtir de tels édifices, plus proches des standards occidentaux, et qu'il peut leur louer pour loger ses services et ses employés.

58. Selon l'inventaire établi en 2002, l'une des plus anciennes maisons de Porto-Novo, appartenant à Jose Marcos Idrissou, daterait de 1850 : in Toulhier B. *La maison du patrimoine et du tourisme de Porto-Novo : du séminaire atelier au chantier école (2000-2007)*.

Construites sur un ou deux niveaux (exceptionnellement trois) pour loger les familles, si possible à l'étage, et pour abriter le commerce ou l'atelier, en rez-de-chaussée, les maisons des « Brésiliens » sont implantées à Porto-Novo, préférentiellement dans le quartier du marché, centre économique de la cité.

Edifiés en briques cuites, plus résistantes que la terre séchée, ces immeubles sont remarquables par leurs volumes massifs, se rapprochant du cube, et leurs grandes toitures en tôle, à deux ou quatre pentes, qui contrastent avec les bâtiments en terre crue, tout en longueur, et en rez-de-chaussée.

Leurs formes rappellent les constructions érigées dans d'autres comptoirs par les commerçants venus d'Europe, mais ces maisons s'en distinguent au niveau décoratif : enduits de couleurs vives couvrant les murs extérieurs, moulures en stuc encadrant portes et fenêtres, porches d'entrée en arc, surmontés de volutes et de pinacles, arcades dessinant une galerie devant la façade principale.

La singularité de ces édifices se lit aussi à l'intérieur, dans leur organisation spatiale, où apparaissent des couloirs distribuant les pièces, comme dans leur décoration. Les charpentiers montent des jalousies en bois devant les fenêtres, plaquent des boiseries sur les murs, et dessinent des meubles en marqueterie, parfois incrustés de corail et d'ivoire.

Tous ces immeubles sont bâtis par une main-d'oeuvre en grande partie captive à l'origine, que les artisans afro-brésiliens forment sur place en faisant venir des artisans du Brésil, ou en les envoyant travailler sur les chantiers à Bahia. A Lagos, l'administration anglaise enverra même certains de ces artisans se former en Angleterre.

A partir du début du XX^e siècle, ce type de construction symbolise la modernité et une réussite sociale et économique, comme en témoigne l'usage de certains chefs de famille, établis dans les quartiers « indigènes » et en « brousse », de faire appel aux artisans « brésiliens » pour crépir, d'un enduit coloré, la façade principale de leur habitat, pour encadrer quelques ouvertures de bandeaux de stuc, façonnés grâce à des moules et des peignes en bois, et parfois, pour élever un pilastre orné d'un chapiteau corinthien, afin de traiter l'angle d'une construction.



16 - la grande mosquée ; vue dans les années 80.

La diffusion de ce style se lit aussi dans la production de monuments urbains, comme la grande mosquée de Porto-Novo, dont la construction, engagée dans les années 1910, s'achève vingt ans plus tard. Le bâtiment est édifié à la demande de la communauté afro-brésilienne de cette ville, qui souhaitait disposer d'un lieu de culte qui lui soit propre, et qui se distingue visuellement des mosquées fréquentées par les « indigènes musulmans ». A cette fin, les maîtres d'oeuvre s'inspireront des églises baroques de Bahia, comme ils l'ont fait un peu plus tôt à Lagos, ville où débarquent tous les immigrants noirs venus du Brésil, et qui demeure le centre de diffusion de cette architecture⁵⁹.

Ce genre constructif connaît un vif succès jusqu'au milieu du XX^e siècle, c'est-à-dire pendant la quasi-totalité du temps colonial. Pendant cette période, les Afro-Brésiliens, de Lagos à Lomé, continuent à assister les colons, trop peu nombreux pour exploiter et gérer le territoire.

Il faudra attendre les années suivant l'indépendance du pays en 1960, pour qu'ils perdent leur place et leurs privilèges, sous la pression d'autres forces politiques, issues des régions du Nord, autrefois terres de chasse des esclaves. Celles-ci s'empareront du pouvoir, déplaceront son centre de gravité vers Cotonou, et manifesteront souvent une hostilité vis-à-vis de cette communauté, alliée aux colons, qui regarde souvent de haut les « indigènes », et qui s'est parfois enrichie grâce à

59. La grande mosquée brésilienne de Lagos, légèrement plus ancienne, a été détruite dans les années quatre-vingt. Ne subsiste dans cette ville, de ce style, que la mosquée « Shitta ».

la traite de leurs ancêtres (comme toute l'aristocratie des royaumes côtiers).

La qualification de ce style mérite d'être précisée. Si l'on se réfère aux formes architecturales et décoratives, le modèle de référence invoqué, le baroque brésilien, est un terme très générique, qui recouvre de nombreuses tendances stylistiques, selon les époques et les régions de ce pays, et qu'il est difficile de qualifier en tant que tel. Cette appellation « brésilienne » sert surtout à le différencier de l'architecture baroque coloniale édifiée dans les colonies hispaniques, et du baroque européen, si tant est que ces genres peuvent être définis en tant que tels.

Par ailleurs, le baroque « brésilien » s'inspire du baroque portugais, remarquable dans les églises et les grandes demeures aristocratiques des régions de Lisbonne et de Porto, et dont les plus somptueuses sont souvent dessinées par des architectes italiens venus de Rome, qui mobilisent des formes décoratives dans le répertoire classique et antique. Les colons partis coloniser le Brésil s'évertueront à reproduire cette architecture dans les « fazendas » rurales, puis dans leurs demeures urbaines, en l'adaptant aux contingences du Nouveau Monde.

Un style, c'est-à-dire une pratique constructive et architecturale qui se diffuse largement, et qui perdure suffisamment pour être facilement identifiable, fait toujours l'objet d'interprétation par les maîtres d'œuvre, qui réagissent à la sensibilité des nouveaux commanditaires, et aux contraintes techniques et climatiques. Sur la côte africaine, cette écriture prend des formes particulières⁶⁰, notamment en raison de l'absence de pierre. L'usage de la brique limite la hauteur et les portées des bâtiments ; le stuc, employé pour la décoration, contraint également l'imagination des artisans.

La recherche des influences et des origines, chère aux historiens de l'art, ne saurait occulter une interrogation sur la place et les effets de l'écriture baroque dans cette région, capable pendant plus d'un siècle d'intéresser négriers, esclaves, anciens esclaves, colons et « indigènes », qui l'investissent, chacun à leur manière. Une explication en termes « d'architecture dominante » ne peut suffire, d'autant que d'autres écritures de ce type, comme le néo-classique colonial, n'ont pas connu le même succès. Pour essayer

60. Qui peuvent différer selon les villes, notamment dans l'usage de motifs décoratifs. Cf. Brigitte Kowalsky.

de comprendre cette diffusion, on peut rappeler que le baroque est un genre qui, dès son origine, transfigure l'écriture classique en la déformant, et qui par là même, rend plus facile son appropriation, quitte à en développer de nouvelles déclinaisons.

De plus, son expressivité, reposant sur un idéal esthétique dont veulent rendre compte la rondeur des formes, la vivacité des couleurs et le travail de la matière, jamais laissée dans un état brut, rencontre probablement une sensibilité et un imaginaire communs à tous les acteurs présents à Porto-Novo (mais aussi à Lagos et Badagry), contribuant peut-être à forger une figure d'une identité urbaine⁶¹.

Ces édifices, signes de réussite sociale et d'intégration dans une nouvelle société, constituent peut-être aussi un repère dans une société en mutation, où selon les découpages du Congrès de Berlin de 1884, les populations locales deviennent sujets anglais, français ou allemands. Dans ce contexte, l'adhésion à cette architecture pourrait être analysée comme un signe d'affirmation, voire de résistance, plus ou moins consciente, d'une société confrontée à des divisions territoriales et à l'arrivée d'une nouvelle élite, venue d'Europe.

Ce genre architectural met également en place un procès de production nouveau, «moderne», tout en étant localisé. Contrairement au système colonial, où le maître d'ouvrage demeure dans la métropole, comme d'ailleurs la plupart des maîtres d'œuvre coloniaux, et ignorent cette colonie, les propriétaires des maisons, « à la Brésilienne », résident dans ces villes, même s'ils ont des origines diverses : Brésilien, Yoruba, Goun, sans compter les Africains « émigrés de l'intérieur », qui se déplacent vers ces nouveaux pôles économiques.

Quant aux maîtres d'œuvre locaux, esclaves et anciens esclaves, maçon, charpentier, menuisier, ébéniste, plâtrier, peintre, avec lesquels les maîtres d'ouvrage dialoguent pour concevoir les constructions ou les décorations, ils demeurent pour la plupart anonymes, mais tous sont établis dans la région. A la fois concepteurs et constructeurs, ils ne dessinaient pas nécessairement de plan, s'inspirant d'édifices existants en les adaptant à la morphologie du site, aux moyens et aux exigences du maître d'ouvrage et à leur goût personnel, dans une

61. Dont témoignent parfois la décoration exubérante de certains autels voodoo ou les sculptures des autels dédiés aux ancêtres, les « assins », sans qu'il soit d'ailleurs possible de savoir qui influence qui !

tradition de « compagnons » qui se transmettent, lors des chantiers, règles et savoir-faire.



17 - une maison afro-brésilienne

Une patrimonialisation complexe

L'appellation de cette architecture varie selon les interlocuteurs. Au Brésil, elle est qualifiée de « Brésilienne », comme sur cette côte, tandis que les spécialistes européens d'aujourd'hui la qualifient d'afro-brésilienne, du fait de sa localisation et des influences qu'elle connaît localement, ou de baroque, en référence aux figures stylistiques. La difficulté à trouver une dénomination consensuelle est aussi liée au mode de production, et en particulier à la difficile identification individuelle des maîtres d'œuvre, dont les liens avec le Brésil, ne sont souvent pas clairement définis.

Ces éléments rendent également plus complexe sa mise en patrimoine, d'autant que ce genre emprunte à des vocabulaires formels, d'origines diverses⁶². Mais cette architecture, de loin la plus singulière de cette côte, peine aussi à être valorisée, du

62. La notion de Patrimoine Mondial, inventée dans la deuxième du XX^e siècle à l'initiative de l'UNESCO, peut être lue aussi comme une tentative de réponse à ce problème, comme le montre le référentiel complexe des critères justifiant l'inscription des sites, notamment le critère II, « témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages ».

fait des difficultés à la qualifier et à l'intégrer dans une Histoire nationale.

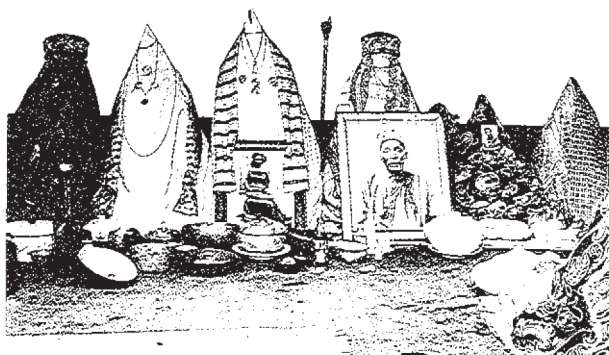
Si la mosquée de Porto-Novo est encore debout, c'est grâce au financement de la communauté musulmane d'origine afro-brésilienne qui, après avoir envisagé sa destruction et son remplacement par un édifice plus contemporain, comme cela a été fait à Lagos, a mobilisé, dans les années quatre-vingt-dix, des artisans pour sa réfection. Ceux-ci en ont d'ailleurs profité pour définir une nouvelle gamme chromatique, peignant le bâtiment dans des dominantes pourpre et jaune d'or, alors qu'il était jusqu'alors essentiellement rose pâle. Cette façon d'agir, ainsi que les différentes constructions ajoutées au premier édifice, posent également la question de son authenticité, critère mobilisé par les spécialistes du patrimoine, qui s'accorde mal avec ces pratiques architecturales.

Plus récemment, un des représentants fortunés de la communauté afro-brésilienne, Urbain K. E. Silva, a acheté un immeuble afro-brésilien dans le centre ancien, pour le transformer en musée privé, dédié à sa communauté. L'équipement est ouvert en 1998 au public⁶³.

Ce n'est qu'au début des années 2000 qu'un projet public de restauration d'une construction afro-brésilienne, la maison « Migan », est engagé par les instances publiques, dans un dispositif de coopération décentralisée avec la ville de Lyon, sous l'égide de l'UNESCO. La restauration sera achevée en 2007 et l'édifice, ouvert au public en 2009. Le choix de ce bâtiment, qui daterait de 1912, résulte notamment de son état physique, relativement bon, contrairement à de nombreux édifices de ce style, trop endommagés pour être restaurés. Il s'explique aussi par sa localisation, au centre de la cité, à proximité du marché et du palais, qui s'accorde avec le projet d'y installer une maison du patrimoine et du tourisme.

Mais cet édifice présente également la qualité d'avoir abrité un des père de l'indépendance du pays, Marcelin Sourou Migan Apithy, qui deviendra Président de la République, et qui est issu de la lignée des « Migan », anciens conseillers du roi. Aussi, il rappelle également la royauté et l'histoire récente de cette nation. Est-ce à dire que le genre afro-brésilien, ne dispose pas encore de suffisamment de valeur, à lui seul, pour être intégré dans le patrimoine d'une nation?

63. Nous renvoyons ici à la très pertinente analyse qu' a faite A.L. Araujo sur cette opération, dans sa thèse et dans l'article *Patrimoine de l'esclavage, mémoire reconstituée : le musée Da Silva*.



18- rituel vodoun d'exposition des morts

Une ville de cultes.

Si, en matière de culte « vodoun », le palais royal fait figure de lieu central dans la ville, ce système religieux, qui a longtemps structuré la vie sociale, économique, culturelle et politique, se déploie à d'autres échelles spatiales (quartier, habitat)⁶⁴. Reposant sur le culte des ancêtres et des esprits incarnant la force de la communauté lignagère, les vodouns, il dispose d'un panthéon de divinités, presque innombrables, tantôt reconnues par de larges parts de la société, tantôt réservées à un segment de lignage, sans que les audiences soient toujours bien définies et pérennes. La relation entre ces divinités et la population est médiatisée par des prêtres, le roi étant lui-même chef de certains cultes qui contribuent à forger une identité commune à tous les habitants du royaume.

Les villes anciennes du Sud-Bénin, Abomey, Ouidah et Porto-Novo, en raison de la présence de nombreuses « maisons-mères » où sont enterrés les chefs de lignage, symbolisant l'origine et l'unité des organisations sociales lignagères, voire claniques, ont une valeur particulière car elles accueillent de nombreux lieux de culte.

Pourtant, les espaces du vodoun se ne donnent guère à voir, en particulier si on les compare aux temples des religions monothéistes, exportées dans cette région au début du XIX^e siècle, dont les masses ont longtemps dominé le paysage urbain.

64. La force de ce système de croyance se lit aussi dans sa diffusion en Amérique latine, apporté par les esclaves originaires de cette région, notamment à Haïti où il prend le nom de vaudou, et au Brésil où il devient le « Condomblé ».

Les principaux lieux de culte, le temple, et le « couvent » où sont formés les « initiés », ne sont généralement pas identifiables morphologiquement. La plupart sont localisés dans les pièces d'une concession, et seule la présence d'un autel dans la cour d'entrée, d'un fanion blanc au sommet d'un toit, ou d'une peinture murale sur une façade, distinguent ces salles des autres espaces d'habitation. Pour trouver une architecture singulière, il faut se tourner vers les lieux de culte des divinités les plus populaires, leur forte audience conduisant les prêtres à construire des bâtiments suffisamment grands pour accueillir tous les fidèles.

Le seul style constructif aisément reconnaissable concerne certains autels aux ancêtres, les « yoho », de forme circulaire, à l'origine en terre, mais aujourd'hui souvent reconstruits en « dur ». Ils sont d'autant plus facilement repérables qu'ils sont disposés généralement à l'extérieur des lieux d'habitation des vivants, comme dans le domaine du palais Honmé.

Le marquage religieux de l'espace ne se limite pas à ces constructions. Une multitude d'autels sont implantés dans l'espace habité, dans les pièces et les cours des habitations, et notamment dans les maisons-mères, où sont conservés les « assins », sculptures en métal, symbolisant les ancêtres. D'autres autels sont érigés dans les espaces publics, rues, places, si tant est que ce terme ait un sens dans un contexte où la séparation privé/public n'est pas toujours clairement établie. Leur symbolisation peut se limiter à des objets usuels, tas de terre, morceau de bois plus ou moins sculpté (de forme phallique pour les divinités protectrices « Legba »), pièces de métal soudées, généralement recouverts des libations offertes par les fidèles. Nombre d'entre eux ne peuvent être identifiés par les visiteurs étrangers, et lorsqu'ils le sont, la pauvreté des matériaux employés, fait qu'ils sont souvent perçus comme des résidus polluant le paysage.

Enfin, la « nature »⁶⁵, est également sacralisée, et certains arbres (notamment les irokos et les fromagers), des bois, des mares, sont divinisés et accueillent des rituels, mais leur marquage demeure discret : une offrande de nourriture ou d'alcool déposée au pied d'un arbre, un « grigri » accroché à une branche, un « fétiche » caché dans un tronc...

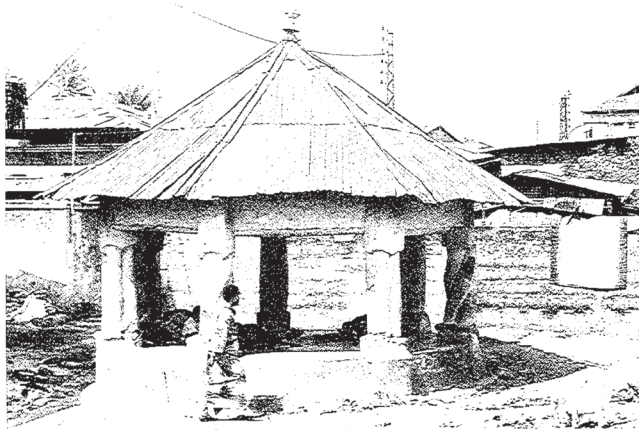
Ce système de signes définit parfois des itinéraires liés à certaines cérémonies. Dans tous les cas, il concourt à construire un territoire

65. Notion là aussi un peu complexe à utiliser dans ce contexte culturel (cf. les travaux sur ce thème de Dominique Juhé-Beaulaton).

habité, qui se lit à différentes échelles sociétales, le royaume, le clan, le lignage... Ces marques constituent des monuments au sens littéral du terme, c'est-à-dire des artefacts destinés à stimuler la mémoire, particulièrement utiles dans une société de tradition orale, où de surcroît les constructions, édifiées en matériaux précaires et qui doivent être reconstruites régulièrement, ne sauraient suffire pour évoquer le passé.

A l'échelle d'une « collectivité familiale », ces signes rappellent les ancêtres, et les forces qui y sont associées ; pour les habitants d'une même aire culturelle, ils construisent une histoire commune, et pointent les rapports politiques qui organisent la société : le palmier qui incarne le chef yoruba tué par le roi adja, érigé à proximité du marché, mais sans doute replanté à plusieurs reprises, évoque à la fois la domination adja dans la ville, et son origine yoruba.

Ces monuments portent toutes sortes de messages, qui peuvent différer selon les destinataires. Ils sont délivrés à la communauté des fidèles, lors de rituels, tantôt individuels, tantôt collectifs, en particulier ceux visant à interpeller les morts afin qu'ils apportent conseils et aide aux vivants. C'est souvent à travers ces pratiques que les habitants de cette côte instituent une relation avec l'Histoire, voire, pendant longtemps, conceptualisent cette notion.



19 - temple vodoun

Monuments ou monuments historiques ?

Si temples, autels, couvents, arbres assurent pleinement leur fonction de monument et sacralisent l'espace, ils ne peuvent être considérés a priori comme des « monuments historiques », au sens occidental, c'est-à-dire comme des objets dotés de valeurs historiques et esthétiques définies a posteriori (souvent plusieurs siècles après leur construction) par un corps de spécialistes usant de discours scientifiques pour les désigner comme tels⁶⁶. A Porto-Novo, ce sont les initiés et les adeptes qui affectent, dans le temps présent, une valeur mémorielle aux lieux de culte.

Aussi, leur esthétique, qui résulte des sensibilités des prêtres commandant ces autels et ces constructions, des artisans qui les fabriquent et des financeurs (certains fidèles fortunés), ne peut être qualifiée que d'éclectique, faute de mieux. Il est en effet difficile d'identifier, dans ce monde de traditions orales, un genre esthétique, transmis de génération en génération, selon un corpus de règles bien établies. Aussi, le visiteur aura souvent du mal à s'extasier devant le spectacle, au coin d'une rue ou d'une cour, d'un groupe de poteries souillées par le sang de poulets sacrifiés, et généreusement arrosées d'huile de palme pour nourrir la divinité, qui forme avec le temps une croûte orangée.

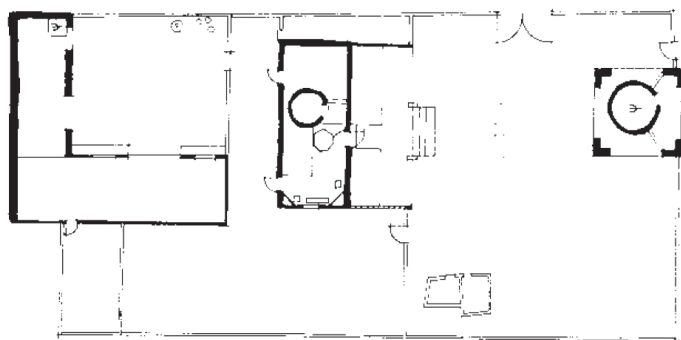
Il ne sera pas non plus émerveillé par le temple des trois chasseurs, fondateurs du village d'Akron selon un mythe yoruba, composé de plusieurs petits bâtiments récents, de différentes diversités, le sanctuaire étant implanté dans une case ronde en « dur », surmontée d'un toit en tôle, décoré de moulures en ciment, qui rappelle l'art « naïf ». Quant à l'horloge à coucou suisse, commandée par le prêtre sur un catalogue de vente par correspondance, et suspendue au-dessus de la motte de terre figurant la divinité, elle témoigne de choix esthétiques très affirmés.

Il n'est donc pas vraiment possible d'utiliser vis-à-vis de ce type de monuments le système de valeurs et les outils mis en oeuvre dans le monde occidental pour conserver un patrimoine bâti. L'ancienneté matérielle est le plus souvent considérée comme une moins-value, une divinité puissante méritant que les fidèles lui

66. Sur cette différenciation, se reporter à l'ouvrage fondamental de Françoise Choay, *L'allégorie du patrimoine*, ainsi qu'au travail plus ancien d'Alois Riegl, *Le culte moderne des monuments*.

érigent un temple moderne, en matériaux nobles (aujourd'hui, le ciment, le béton et la tôle). Celui-ci pourra d'ailleurs être élevé à un autre emplacement que celui existant, si l'initiateur ou le financeur du projet est suffisamment puissant pour imposer ses desiderata⁶⁷. En outre, un lieu de culte ne constitue qu'un support d'un ensemble de pratiques, toutes soumises aux changements que les hommes peuvent apporter.

On ne peut néanmoins parler, pour qualifier ces cultes, de patrimoine « immatériel »⁶⁸. Si les croyances reposent d'abord sur des rituels, ceux-ci se déploient en des lieux et des constructions spécifiques, choisis par les adeptes. Ces espaces, pas toujours pérennes, et souvent peu séduisants pour l'œil occidental, font l'objet d'investissements financiers et symboliques, souvent plus importants que ceux consacrés au logement des vivants : certaines cérémonies, dédiées aux ancêtres et aux vodouns, peuvent se dérouler dans de grandes villas, en « dur », qui ne sont occupées qu'à cette occasion, tandis que les gardiens des autels, installés dans le domaine, demeurent dans de petites et vieilles cases en terre.



20 - le temple des trois chasseurs

L'accessibilité à un bâtiment ou à un site, bien plus que sa forme constructive ou son aspect, concourt à le sacraliser. Les lieux les

67. Cette « mobilité » des lieux sacrés concerne également des espaces naturels, comme les bois sacrés. Dans la ville de Ouidah, il semblerait qu'un notable ait exigé, pour marquer son autorité, qu'un bois placé sur ses terres accueille un rituel auparavant célébré dans un autre espace boisé. De ce point de vue, la sacralisation des lieux est aussi un mode d'expression des rapports sociaux.

68. Catégorie désormais employée par l'UNESCO et le Centre du Patrimoine Mondial pour qualifier certaines pratiques culturelles : Le théâtre Nô au Japon, contes récités place Dja Mel Hafnaa à Marrakech...

plus sacrés, généralement ceux où réside la divinité, ne peuvent être fréquentés que par les initiés du culte, sous l'autorité d'un prêtre, lors de certaines cérémonies, après avoir exécuté différents rituels. Les pièces où sont enfermés les assins, et certains « fétiches », qui donnent leur force au lignage, sont solidement cadenassées et surveillées en permanence par des gardiens.

A l'inverse, d'autres espaces de culte sont plus publics, occupent une portion de cour, bordent la chaussée, et peuvent être même visités par les touristes, moyennant quelque offrande à la divinité. Mais souvent, ceux-ci ne constituent que la partie la plus visible d'un ensemble de lieux associés à un vodoun, et n'acquièrent leur caractère sacré à l'occasion de la célébration d'un rituel. Le reste du temps, des activités profanes peuvent y prendre place.

La question de la mise en patrimoine de ces lieux est complexe, car elle pose la question de la pertinence des critères généralement employés pour définir le patrimoine matériel, qui relèvent généralement de deux registres, historique et esthétique (critères déjà difficiles à adapter aux formes bâties dans ce type de société, longtemps considérées comme « sans Histoire »). Quant à leur ancienneté, elle est souvent faible, en raison des matériaux employés, et de l'envie de bâtir des temples contemporains.

Par ailleurs la notoriété d'un lieu de culte, d'un vodoun, et de la communauté qui leur est associée, est souvent subjective, changeante, sujette à polémique, et ne saurait suffire comme critère de sélection, de même que l'état de conservation du bien. Aussi, face à de telles incertitudes méthodologiques, la définition d'un consensus entre spécialistes du patrimoine, acteurs politiques et fidèles d'un culte, s'avère souvent impossible.

La permanence de ce système de pensée qui imprègne encore la société contemporaine, et ses manifestations spatiales, à différentes échelles et sous de multiples formes, souligne également qu'une approche d'un patrimoine « vivant » ne peut être simplement développée par rapport à des enjeux touristiques, et rappelle qu'il existe d'autres destinataires de ce patrimoine, qui construisent leur identité à travers ces figures et les rituels qui leur sont associés.

Par la présence de nombreuses maisons-mères dans les anciens quartiers, où continuent d'être célébrées des cérémonies lignagères, la vieille ville constitue une mémoire vivante de la société. Pour de nombreux Béninois dont les familles sont originaires de Porto-Novo,

même si leur segment de lignage réside dans une autre ville ou un autre pays depuis plusieurs générations, la valeur patrimoniale de leur concession familiale, localisée dans les vieux quartiers, réside dans la pérennité de la présence des tombes et des autels des ancêtres.

Aussi, l'irruption d'un acteur extérieur, Etat, collectivité locale, dispositif de coopération..., peut générer des problèmes inattendus. En voulant aménager ces lieux⁶⁹, et instaurer un « culte moderne des monuments »⁷⁰, il risque de déstabiliser les processus identitaires d'une collectivité, en heurtant les usages des habitants comme des propriétaires⁷¹, quelle que soit la proposition d'intervention. En outre, en exigeant, dans une logique touristique, l'ouverture au « public » en contrepartie d'une aide, les acteurs du patrimoine peuvent contribuer, volontairement ou non, à le désacraliser en faisant disparaître ou se déplacer des pratiques culturelles exigeant une certaine intimité, au risque de n'aboutir qu'à la conservation qu'une coquille, désormais vide de sens.

De plus, à l'échelle du pays, la position des acteurs institutionnels vis-à-vis de ce système de cultes est souvent ambivalente. Si nombre d'entre eux continuent, en privé, à adhérer à certaines de ces croyances, certains peuvent tenir, en public, un discours critique, craignant que cette adhésion ne renvoie une image rétrograde de leur société, comme ils l'entendent depuis des siècles. Depuis la découverte de ces côtes par les Européens, le vodoun fut discrédité, en particulier par les missionnaires chrétiens et par les colonisateurs. Après l'indépendance, certaines élites politiques reprirent ce discours, notamment à l'époque « marxiste-léniniste », où les dirigeants fustigèrent ces croyances « contre-révolutionnaires » et engagèrent une politique d'abattage des irokos, arbres sacrés qui accueillent certains rituels.

Bien qu'il ait été réhabilité à partir des années quatre-vingt-dix, et fait l'objet de manifestations culturelles nationale et internationale (Ouidah 1992, fête nationale du vodoun chaque 10 janvier...), ce système de culte porte encore souvent une image négative, d'autant qu'il concurrence toujours les deux grandes religions monothéistes présentes dans la région.

69. La conservation constitue une forme d'aménagement car elle fixe le site.

70. Cf. Alois Riegl.

71. Pas toujours les mêmes ; et les premiers sont parfois difficilement identifiables et peinent à être reconnus comme des interlocuteurs par l'administration, du fait de l'absence de tout enregistrement de la propriété foncière dans ces quartiers, et de la difficulté de définir précisément les limites physiques des domaines.

Enfin, toute intervention dans ce domaine si sensible⁷², comme la valorisation de lieux propres à un culte spécifique, peut être facilement interprétée, par les fidèles d'autres cultes, comme une tentative de modifier l'équilibre social qu'exprime ce système religieux, et ne manque pas alors de susciter des conflits, que des acteurs étrangers, spécialistes du patrimoine bâti et principalement attachés à la conservation des formes spatiales et architecturales, ne peuvent imaginer⁷³. Cela est d'autant plus un risque que la notion d'intérêt général, qui sous-tend les politiques de valorisation patrimoniale, est une notion abstraite dans ces sociétés, et que les acteurs de l'appareil d'Etat, et pas seulement ceux qui sont à sa tête, sont souvent considérés, à tort ou à raison, comme une forme de clan, un peu plus puissant que d'autres, qui profite, voire abuse de son pouvoir.

Enfin, la valorisation touristique de ce type de site, souvent prônée en même temps que le maintien de « l'authenticité culturelle » de ces sociétés, peut s'avérer une forme, plus douce, d'éradication de ces croyances, en n'en gardant que le caractère folklorique, destiné aux visiteurs, et conduit à une désappropriation des lieux par la communauté qui auparavant les investissait (bois sacré ou temple). Une telle situation est d'autant plus problématique que l'acteur public, en charge du monument, n'a généralement pas les moyens d'assurer sa conservation dans le temps, les opérations de sauvegarde se limitant à des investissements dans un temps limité. Aussi, il n'est pas rare que des sites ayant fait l'objet d'opérations de restauration se retrouvent, après quelques années, abandonnés ou dans un état très dégradé.

Les dispositifs d'action adaptés à ce contexte patrimonial restent donc encore largement à inventer. L'attentisme actuel des autorités n'est pas nécessairement la pire des solutions si l'on veut que ces pratiques perdurent, mais au risque de voir leurs cadres spatiaux se transformer et se moderniser.

72. S. Cousin signale dans son article (*op.cit*), qu'un To Legba (divinité protectrice), implanté en bordure d'un goudron, ne put être déplacé, malgré la volonté des autorités, lors d'une opération de nettoyage de la cité, à l'occasion des célébrations en 2010, du cinquantenaire de l'Indépendance, qui se traduisit pourtant par la destruction de dizaines de constructions précaires accueillant des commerces.

73. Les conflits entre l'Etat et les descendants royaux qui ont émaillé les opérations de restauration du palais de Porto-Novo (mais également d'Abomey) peuvent être analysés sous cet angle.

particularité n'est pas seulement d'ordre formel. A travers ces lieux, c'est l'histoire de toute une aire culturelle, pendant plus de deux siècles qui peut être retracée. En ce sens, Porto-Novo, à l'échelle de ce pays, n'est pas comme Abomey, une « parfaite » illustration d'un genre politique et d'un moment culturel, plus faciles à cerner historiquement. Elle témoigne d'une réalité complexe, mettant en jeu des acteurs dispersés sur plusieurs continents. De ce point de vue, cette ville constitue un témoignage assez rare en Afrique francophone de superpositions et d'imbrications culturelles⁷⁴. Dans cette région, seule Lagos connaît un destin analogue, mais sa forte croissance urbaine a aujourd'hui effacé de nombreux signes matériels de cette histoire.

Si une politique de valorisation du patrimoine doit s'atteler à prendre en compte la diversité de ces genres architecturaux, leur mise en évidence ne saurait clore le travail d'identification. Au-delà des singularités typologiques, se pose la question des complémentarités et des échanges, dont témoignent les formes et les écritures architecturales de ces bâtiments, susceptibles de forger, in fine, une identité culturelle urbaine singulière.

La difficulté à engager les projets de conservation à l'échelle de la cité, au-delà des problèmes financiers et techniques depuis longtemps mis en évidence, renvoie sans doute aussi à la peine qu'ont les acteurs politiques nationaux à évaluer la valeur patrimoniale de ses paysages urbains. La concentration en un même lieu, de témoignages de moments différents de l'Histoire et de cultures, peut constituer un atout pour une politique de mise en valeur patrimoniale. Mais celle-ci est généralement plus difficile à mettre en œuvre que dans un site « mono » culturel, dont les traces, formalisées dans un style généralement assez homogène⁷⁵, sont facilement identifiables (et manipulables idéologiquement), et concourent à transmettre un message unique, plus facile à entendre.

La diversité de formes du patrimoine bâti et des informations qu'elles portent, peut désorienter le visiteur et rendre ces lieux peu compréhensibles, d'autant que ces genres architecturaux sont souvent réunis dans un même quartier, voire dans un même domaine, sans que l'un d'entre eux ne s'impose. Une même concession familiale peut abriter des constructions en terre, un édifice à étage afro-brésilien, et des bâtiments contemporains en

74. L'architecture et l'urbanisme des villes anciennes africaines témoignent plutôt d'un moment culturel ou historique spécifique (Saint-Louis, Gorée, Djenné...).

75. « la cité moyenâgeuse », « les cités de Vauban »...

parpaings de ciment, à l'intérieur desquels sont installés différents lieux de culte vodoun.

Afin d'éviter malentendus et confusions, les acteurs du patrimoine ont généralement pour mission d'établir les liens entre les objets en leur trouvant une place dans un récit unificateur, qui s'appuie généralement sur un groupe social bien identifié et stabilisé : peuple, ethnie, communauté... De plus, le récit historique a d'autant plus d'efficacité qu'il s'inscrit dans une continuité temporelle, nécessairement recomposée, généralement scandée par différents temps : une période archaïque, une décadence, en passant par des moments d'essor, de repli, et inéluctablement, par une époque de splendeur et d'accomplissement.

Cet exercice rétrospectif, souvent très idéologique, est complexe à établir à Porto-Novo, tant la ville renvoie à des référents différents, mais qui s'entremêlent (le vodoun, la traite, le colonialisme, le Brésil...) mobilisant des acteurs étrangers, dépassant les frontières de cette nation⁷⁶ : le système de cultes vodoun se déploie sur les côtes de trois pays, Nigeria, Benin et Togo, de même que l'architecture brésilienne, dont le pôle africain de diffusion est la ville de Lagos, située dans un autre pays qui, économiquement et démographiquement, éclipse les nations voisines⁷⁷.

De plus, certaines catégories de patrimoine peuvent être en concurrencées par d'autres lieux. S'il s'agit de valoriser la traite, Ouidah possède plus d'atouts, en l'occurrence la présence d'un fort et d'une «route des esclaves» assez bien identifiée. En termes de souvenir d'une royauté, les palais d'Abomey sont visuellement plus parlants, et son système politique, plus facile à valoriser dans une perspective nationale.

76. Dire que les « Brésiliens », puis les Colons, sont des acteurs de cette transformation peut apparaître politiquement incorrecte, mais ne constitue pas un jugement de valeur sur cette transformation. En outre, que des pratiques « barbares », telles que le négoce des esclaves, puissent être à l'origine de transformations socio-économiques et culturelles, est confirmé par les historiens comme par les anthropologues (cf. Claude Meillassoux, *Anthropologie de l'esclavage*), de la même façon que les guerres, comme par exemple le premier conflit mondial, qui contribua à susciter une volonté d'émancipation des peuples colonisés vis-à-vis des nations colonisatrices.

77. La population du Nigeria est supérieure à celle de l'ensemble des autres pays d'Afrique de l'Ouest.

De plus, les palais de Porto-Novo, d'un point de vue constructif, l'un « traditionnel », l'autre plus « moderne », si on les replace dans la tradition palatiale régionale, s'accordent mal avec les canons esthétiques des lieux de pouvoir, toujours associés à une image de puissance, du fait de leur petite taille et de leur absence de monumentalité. Mais la modestie de ces formes rend peut-être compte d'une organisation politique originale, différente au moins de celles développées à la même époque en Occident. La monarchie de Porto-Novo ne s'oriente pas vers l'absolutisme, mais demeure inscrite dans un système social où les espaces de pouvoir sont diversifiés, complexes, et contrebalancés, contrairement au Daxomé⁷⁸.

D'autre part, comme en attestent aussi l'origine de certains quartiers et la diversité ethnique de la population, où la communauté yoruba demeure fortement représentée⁷⁹, la ville rappelle l'emprise de l'empire d'Oyo dans cette région côtière, et renvoie à la culture yoruba, deux entités, l'une politique et l'autre culturelle, associées aujourd'hui au Nigeria. À l'inverse, le royaume du Daxomé s'est développé sur une large part du sud du territoire national, et le groupe ethnique qui lui est associé, les Fons (sous-groupe Adja), est devenu, à l'échelle du pays, un référent culturel majeur. Aussi, Porto-Novo, bien que capitale officielle du pays, est une cité dont l'histoire et le développement débordent sans cesse des frontières nationales.

Enfin, à l'échelle du pays, Abomey comme Ouidah, qui ont perdu avec la fin du royaume du Daxomé, leur raison d'être politique et leur économie, sont depuis le début du XX^e siècle à l'écart des nouveaux réseaux commerciaux. Ces deux établissements ne peuvent espérer se développer aujourd'hui que grâce au tourisme, alors que Porto-Novo, par sa proximité avec le Nigeria, connaît une croissance économique et démographique continue, comme le signalent les nombreuses villas et mosquées construites par les riches commerçants yorubas⁸⁰. Cette ville n'est donc pas seulement un vestige du passé qui mérite d'être contemplé, d'autant que les signes de sa modernité entrent souvent en conflit avec les traces du passé, voire peuvent conduire à les effacer.

78. Cf. la thèse de l'historien L. A. Akingjogbin qui analyse le Daxomé comme la première forme, dans cette région, de monarchie à l'occidentale, et les travaux de G. Balandier sur les formes du pouvoir en Afrique subsaharienne, notamment le pouvoir sur scène.

79. Il existe deux mythes de fondation de l'établissement, l'un adja, l'autre yoruba.

80. Dont une part importante sont originaires de la ville de Lagos.

Ces éléments de complexité empêchent de construire une image univoque de la cité, facilement « communicable », mais ils nous conduisent aussi à nous interroger sur le niveau territorial de représentativité de ce patrimoine urbain.

Rappelons qu'après avoir évoqué les racines du monde occidental, (l'Antiquité gréco-romaine) puis les premières formes de civilisation (l'Antiquité pharaonique et mésopotamienne), le patrimoine bâti, lorsqu'il est érigé en objet de politique, en Europe au XIX^e siècle, a pour finalité principale de concourir aux constructions nationales. A cette échelle, s'ajoute à la fin de ce siècle, un niveau local, composé d'un patrimoine « mineure », qui contribuera à dessiner de nouvelles identités régionales⁸¹, lesquelles conforteront la construction nationale. Ces deux niveaux d'analyse perdurent au XX^e siècle, y compris dans le vaste mouvement de mondialisation du patrimoine, opéré dans la deuxième moitié de ce siècle, en lien étroit avec le développement de l'économie touristique.

C'est dans ce cadre que la plupart des pays de la planète, pour beaucoup nouvellement indépendants, engagent des inventaires de leur patrimoine culturel national, alors que leurs frontières ont généralement été tracées seulement quelques décennies plus tôt. Au Bénin (appellation qui renvoie historiquement à un ancien royaume situé au Nigeria), les palais d'Abomey font figure de site majeur, et lorsque l'UNESCO commencera, dans les années soixante-dix, à ériger un inventaire du patrimoine mondial, conçu comme une sélection de sites issus de patrimoine nationaux, ayant une valeur pour l'ensemble de l'Humanité, ils seront un des premiers sites culturels d'Afrique de l'Ouest à être sélectionnés.

Porto-Novo, comme d'autres sites culturels (le comptoir de Ouidah, l'habitat Somba au nord du pays), tout en figurant sur la liste du patrimoine national du Bénin, appartiennent à un deuxième groupe, ayant une dimension plus locale, c'est-à-dire ne rendant compte que d'un fait culturel plus localisé⁸².

Cependant, à la lumière de cette histoire complexe, la qualité patrimoniale de Porto-Novo ne serait-elle pas, plutôt, de témoigner d'une « économie monde », mise en place il y a plus de deux siècles,

81. De même que le folklore et une architecture néo-régionale inspirée des inventaires de ce patrimoine mineur (habitat notamment).

82. L'image de Porto-Novo est plus brouillée que Abomey et même que le comptoir de Ouidah, deux villes reliées par la « route des esclaves », et lieux d'exercice du pouvoir du roi du Daxomé.

comme en témoignent, sur de nombreuses côtes de la planète, les traces des villes-comptoirs ? Une telle valeur est-elle pour autant compatible avec le patrimoine national, figure qui, pour se constituer, mobilise traditionnellement des signes culturels qualifiés d'endogènes⁸³ ? En d'autres termes, un site culturel pourrait-il avoir vocation à appartenir à un patrimoine mondial, sans faire partie intégrante d'un patrimoine national ?

Certainement pas, d'un point de vue institutionnel, car le Centre du Patrimoine Mondial exige l'inscription préalable d'un bien au patrimoine national pour que la requête d'inscription puisse être examinée, afin d'éviter tout conflit d'intérêt. Et quel pays accepterait qu'un lieu échappe, d'un point de vue culturel, à son patrimoine national ? Pourtant, telle est peut-être la question la plus originale que cette ville pose, même si évidemment, elle n'a jamais encore été explicitement formulée.

La complexité à définir le patrimoine de cette ville ne saurait seulement résulter de contingences techniques et politiques, propres aux procédures classificatoires des organismes définissant la valeur patrimoniale de sites, et en particulier du Centre du Patrimoine Mondial. Son système de sélection ne repose d'ailleurs pas que sur des considérations scientifiques, car son statut d'organisme international l'oblige à sélectionner, chaque année, un nombre restreint de sites, afin d'éviter que la liste, déjà longue, ne s'accroisse vertigineusement. Il doit également veiller à de subtils équilibres entre le nombre de sites retenus, par pays, à l'intérieur d'une même aire culturelle ou géographique, afin de ménager les susceptibilités de chaque nation, doit également établir un équilibre entre sites naturels et sites culturels, et s'accorder avec certaines contingences politiques.

Au-delà de ces contraintes, qui existent, sous d'autres formes, dans toute institution, ces difficultés renvoient aussi plus en amont du processus de patrimonialisation. Celui-ci présuppose l'existence d'un discours historique suffisamment consensuel sur l'ensemble des événements qu'a connus une aire culturelle, et que peut symboliser un lieu. Porto-Novo n'est pas, de ce point de vue, un candidat idéal : cette ville, rappelons-le, se développe dans le cadre de l'économie de traite, est dirigée par des rois qui « collaborent » avec des négriers portugais pour prospérer, puis qui favorisent la venue des maisons de commerce européennes, avant de demander la protection de

83. En dehors du récit mythique adja de fondation du royaume, la plupart des traces historiques rappellent plutôt les liens de la ville avec des mondes étrangers.

la France pour lutter contre le puissant voisin, le Daxomé, icône nationale de la lutte anticoloniale. Force est de constater la difficile insertion de ces réalités « complexes » dans un récit, encore largement en construction.

Last but not least, les alliances de populations, qui s'opèrent à Porto-Novo pendant plusieurs siècles, complexifient l'identification de groupes culturels. Comme dans la plupart des villes, et en particulier les comptoirs où la population est par nature cosmopolite⁸⁴, les habitants empruntent des traits à telle ou telle communauté culturelle, et se les approprient en les transformant. La mobilité sociale des cultes vodoun en est une illustration vivante⁸⁵ : les Brésiliens de Porto-Novo se réapproprient certaines divinités « locales », et développent leurs propres pratiques culturelles, peut-être inspirées de celles découvertes dans le Brésil colonial⁸⁶. Cette démarche n'affecte pas que la question religieuse, comme en témoignent les usages des « Africains de souche », qui modifient leur habitat en fonction des modèles architecturaux importés, en l'occurrence « brésiliens ».

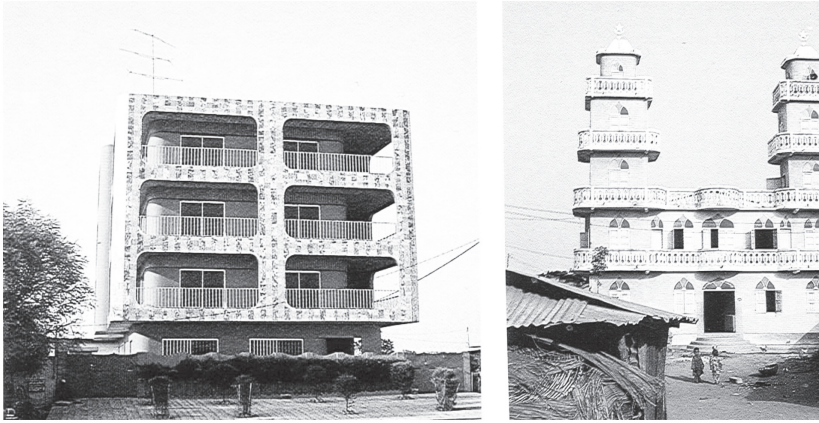
Dans un cadre urbain, où l'échange marque et façonne de manière particulière les pratiques sociales, les notions d'identité culturelle d'un groupe, et de « modèle », sont complexes à établir, voire n'ont guère de sens. Les habitants de Porto-Novo, et leur patrimoine culturel, témoigneraient-ils alors d'une forme d'urbanité, où s'imbriquent de nombreuses figures identitaires, mobilisés en fonction des nécessités⁸⁷, qui composent, in fine, des identités multipolaires et fluctuantes ? Dans une telle perspective, la nature même des méthodes de catégorisation du patrimoine mériterait aussi d'être questionnée, et sans doute revue.

84. Aux « étrangers » bien identifiés qui s'installent dans la ville, Brésiliens et Européens, s'ajoutent toutes les populations amenés de force, mais qui font souche dans la cité, « les esclaves de case », leurs descendants, parfois affranchis, ainsi que tous ceux venus volontairement pour profiter de l'économie du comptoir, ces populations se métissant avec le temps. En outre, ce phénomène migratoire africain concerne les régions limitrophes de la cité les mondes Adja et yoruba, mais également des régions plus lointaines, les esclaves pouvant provenir de terres sahéennes, éloignées de plusieurs centaines de kilomètres.

85. Un même vodoun peut faire l'objet, dans le temps, d'une appropriation par différentes communautés qui, chacune, va lui donner, à travers certains rituels, une identité nouvelle.

86. Cf. Tall. K. *Des Afriques à l'Afrique en diaspora. Nord-Sénégal, Sud-Bénin, Bahia (Brésil)*

87. Cf. Amselle J.L. *Branchements*.



22 - les constructions contemporaines

Epilogue

Le chauffeur de taxi qui ramène les touristes à Cotonou, afin qu'ils se reposent de cette incursion dans l'Afrique « profonde », n'est pas mécontent qu'ils aient enfin fini leur visite. Il est toujours étonné de les voir suer dans les rues, alors qu'ils pourraient se prélasser dans les piscines de leur hôtel, et admirer toutes ces vieilleries en ruine, qu'il aimerait voir éradiquées et remplacées par de belles villas en béton, comme les commerçants yorubas aiment se faire construire, et qu'il rêve d'habiter un jour.

Mais il lui reste encore tant d'hivernages à passer pour rembourser l'emprunt contracté lors de l'achat de son véhicule, pourtant vieux de plus d'une dizaine d'années. Il demeure cependant confiant, car hormis les habituelles réparations, il n'a jamais eu de grosse panne et surtout n'a pas eu d'accident, comme cela arrive à tant de ses collègues sur cette route si fréquentée. Ce n'est pas qu'il soit plus rusé qu'eux, n'ayant jamais appris à écrire ou passé un quelconque examen, mais il est pieux. Et comme ses ancêtres qui honoraient Goun, le dieu du métal grâce auquel ils confectionnaient de puissantes armes capables de terrasser n'importe quel ennemi, il apporte régulièrement sa contribution au culte depuis qu'il fait ce métier, tant il est connu, que ce dieu protège maintenant les automobilistes dans leur carcasse d'acier, à condition qu'ils sachent lui rendre hommage.

D'ailleurs, pendant que ses Blancs visitaient, les yeux éberlués, le temple du monstre à neuf têtes, et écoutaient les racontars de

ce vieux filou de gardien qui joue au grand prêtre pour leur tirer un peu plus d'argent, il s'est discrètement approché d'un bel amas de carburateurs qui scintillent, disposé en bordure de la route, et a murmuré une petite prière à son idole métallisée, afin qu'elle les ramène sains et saufs à Cotonou.

Et c'est avec émotion qu'il a contemplé son vieux pot d'échappement rouillé, qu'un ferblantier a récemment soudé à l'assemblage, après qu'un génie, caché dans les entrailles d'un méchant goudron, l'ait détaché de son véhicule. Malgré ses supplices, son dieu ne lui a toujours pas révélé quel est le concurrent qui a excité ce diable, mais il est confiant et s'applique à verser régulièrement ses huiles de vidange sur l'échafaudage de métal, afin d'obtenir ses faveurs. Il ne faudra pas pour autant qu'il oublie d'apporter son obole au prêtre du culte, qui sinon, pourrait lui jeter un mauvais sort ou ne plus le protéger de la jalousie de ses collègues, l'envoyant illico percuter un iroko sacré !

Voyant ses clients sortir du temple du monstre, il les rejoint vite en les entendant maugréer contre l'état de saleté qui règne à proximité même d'un lieu si sacré, pointant d'un doigt accusateur le tas de ferrailles rouillées où il vient de se recueillir. Pour les calmer, il leur lance vite un bruyant éclat de rire, comme les Blancs aiment les entendre, et commence à râler contre les employés municipaux, incapables de nettoyer la chaussée.

Bibliographie

Akindede A. / Aguessy C.

Contribution à l'étude de l'histoire de l'ancien royaume de Porto-Novo, Mémoire IFAN N° 25, Dakar, 1953.

Akinjogbin L.A.

Dahomey and its neighbours, Cambridge University Press, London, 1967.

Amselle J.L.

Branchements, anthropologie de l'universalité des cultures, Flammarion, Paris, 2001.

Araujo A.L.

- *Patrimoine de l'esclavage, mémoire reconstituée : le musée Da Silva.*
www.Africultures, dossier réinventer les musées, n°70, juin 2007.

- *Mémoires de l'esclavage et de la traite des esclaves dans l'Atlantique sud : enjeux de la patrimonialisation au Brésil et au Bénin*, Thèse d'anthropologie sociale, Université de Laval, EHESS, Montréal, Paris, 2007.

Bassalé G.O.

Enjeux des places vodun dans l'évolution de la ville de Porto-Novo.
in C. Mengin, A. Godonou (sous la direction de), *Le patrimoine de Porto-Novo : réhabilitation, développement, perspectives touristiques*, Publications de la Sorbonne/ Ecole du Patrimoine Africain, A paraître 2012.

Berbain S.

Le comptoir français de Juda au XVIII^e siècle, Larose, Paris, 1942.

Bouche Abbé

Sept ans en Afrique Occidentale. La Côte des Esclaves et le Dahomey.
Ed. Plon Nourrit. Paris, 1885.

Cousin S.

Extension du domaine de la restauration. Porto-novo capitale : entre vision patrimoniale, modernité vodun et regard touristique. In C. Mengin, A. Godonou, *Le patrimoine de Porto-Novo : réhabilitation, développement, perspectives touristiques*, Publications de la Sorbonne / Ecole du Patrimoine Africain, Paris Porto-Novo, à paraître 2012.

D'Almeida-Topor H.

Histoire économique du Dahomey (Bénin), 1890-1920, 2 volumes, L'Harmattan, Paris, 1995.

Dan R.

Cotonou des origines à 1945 : développement et mutations sociales, Doctorat d'histoire, Université de Dakar, 1986.

Dissou M.

La palmeraie béninoise : exploitation et aménagement volontaire.
Thèse d'Etat en géographie Paris IV, 1982.

Dorier E. Tafuri C. Agossou N.

Porto-Novo dans l'aire métropolitaine littorale du Sud-Bénin : quelles dynamiques citadines ? in C. Mengin, A. Godonou (sous la direction de), *Le patrimoine de Porto-Novo : réhabilitation, développement, perspectives touristiques*, Publications de la Sorbonne / Ecole du Patrimoine Africain, Paris Porto-Novo, à paraître 2012.

Heudebert L.

Promenades au Dahomey, Larose, Paris 1902.

Gaugue A.

Les Etats africains et leurs musées: la mise en scène de la nation, l'Harmattan, Paris, 1997.

Kowalski B.

- *L'héritage architectural afro-brésilien sur la Côte des Esclaves*, 3 volumes, mémoire de recherche approfondie, Paris Ecole du Louvre, sous la direction de Hélène Joubert, 2004.

- *La diffusion du style afro-brésilien des cités côtières de la Côte des Esclaves à l'intérieur des pays Egba et Egbado au Nigeria*, in Cahiers africains n° 73, pp 157-178 Coédition l'Harmattan/MRAC, Paris, 2007.

Law R.

Ouidah, The Social History of a West African Slaving Port, 1727-1892, Ohio University Press Currey, Athens/Oxford, 2004.

Manning P.

Slavery, colonialism and economic growth 1640-1960, Cambridge University Press, 2004.

Marty P.

Etude sur l'Islam au Dahomey, Ernest Leroux, Paris, 1926.

Metodjo A.

Réhabilitation du patrimoine et enjeux politiques à Porto-Novo in C. Mengin, A. Godonou (sous la direction de), *Le patrimoine de Porto-Novo : réhabilitation, développement, perspectives touristiques*, Publications de la Sorbonne/ Ecole du Patrimoine Africain, Paris Porto-Novo, à paraître 2012.

Mevi Régine

Le reflux : une contribution à l'étude de l'implantation des communautés afro-brésiliennes aux rives du Golfe du Bénin et leur influence dans la vie économique, politique et culturelle des peuples côtiers au XIX et XX^{ème} siècle. In Chants pour l'au-delà des mers, Mélanges en l'honneur du professeur Jean Martin, Frédéric Angleviel, l'Harmattan, Paris, 2008.

Mondjannagni A.C.

Campagnes et villes au sud de la République populaire du Bénin, Mouton, Paris/ La Haye, 1977.

Newbury C.W.

The Western Slave Coast and its rulers, Clarendon Press, London, 1961.

Ojo C.J.A.

- *Yoruba Palaces,* University of London Press, London, 1966.

- *Yoruba Culture,* University of London Press, London/Ifé, 1981.

Person Y.

Chronologie du royaume gun de Hogbonu (Porto-Novo) Cahiers d'Etudes Africaines, n°58 pp 217-238, Paris, 1975.

Sinou A. / Oloudé B.

- *Porto-Novo, ville d'Afrique noire,* Editions Parenthèses, Marseille, 1988.

Sinou A.

- *The "plateau" in West-African French speaking colonial towns : between garden and city.* En cours de publication.

- *L'architecture afro-brésilienne de la Côte des Esclaves, un genre imparfait, entre ignorance et oubli.* In « patrimoine oubliés de l'Afrique », Riveneuve Editions, Paris, 2011.

- *Enjeux culturels et politiques de la mise en patrimoine des espaces coloniaux* in « Autrepart », n° 33, IRD éditions / Armand Colin pp 13-31, Paris, 2005.

- *Le patrimoine architectural et urbain en Afrique : un état des lieux à l'échelle continentale* in « *le patrimoine culturel africain* », Ouvrage collectif, Maisonneuve et Larose, Paris, 2001.

- *Ouidah, une ville africaine singulière*, Editions Karthala, Paris, 1995.

- *Saint-Louis, Gorée, Dakar, Comptoirs et villes du Sénégal*, Khartala, Paris, 1993.

Sinou A. et al.

Porto-Novo, Atlas Historique ORSTOM/PUB, Paris/Cotonou, 1985.

Sinou A. (en coll. avec J. Poinso et J. Sternadel)

Les villes d'Afrique noire entre 1650 et 1960, La Documentation française ; Paris, 1989.

Soullillou J. (sous la direction de)

Rives coloniales, architectures de Saint-Louis à Douala, Parenthèses ORSTOM, Marseille/Paris, 1993.

Tall K.

Des Afriques à l'Afrique en diaspora. Nord-Sénégal, Sud-Bénin, Bahia (Brésil), HDR, MMSH. Université de Provence, Aix en Provence, 2010.

Toulier B.

La maison du patrimoine et du tourisme de Porto-Novo : du séminaire atelier au chantier école (2000-2007). in C. Mengin, A. Godonou (sous la direction de), *Le patrimoine de Porto-Novo : réhabilitation, développement, perspectives touristiques*, Publications de la Sorbonne/Ecole du Patrimoine Africain, Paris ñ Porto-Novo, à paraître 2012.

Verger P.

Flux et reflux de la traite des Nègres entre le Golfe du Bénin et Bahia de todos os santos, du XVII^e au XIX^e siècle. Mouton, Paris/La Haye, 1968.

Videgla Michel D.K.

Un Etat Ouest-Africain : le royaume goun de Hogbonou (Porto-Novo) des origines à 1908. Thèse d'Etat, Université Paris I, diffusion ANRT, 1999.

Sources des illustrations

Illustration 1 : Carte produite par M.D. K Videgla ; page 189
tome 1

Illustration 2 : Photo A. Sinou

Illustration 3 : Atlas historique de Porto-Novo ORSTOM PUB

Illustration 4 : Atlas historique de Porto-Novo ORSTOM PUB

Illustration 5 : Atlas historique de Porto-Novo ORSTOM PUB

Illustration 6 : Atlas historique de Porto-Novo ORSTOM PUB

Illustration 7 : Atlas historique de Porto-Novo ORSTOM PUB

Illustration 8 : Photo A. Sinou

Illustration 9 : Photo A. Sinou

Illustration 10 : In Atlas colonial français-colonies, l'Illustration,
Paris 1938.

Illustration 11 : Photo A. Sinou

Illustration 12 : Photo A. Sinou

Illustration 13 : Photo A. Sinou

Illustration 14 : Photo A. Sinou

Illustration 15 : Photo A. Sinou

Illustration 16 : Photo Carla de Benedetti

Illustration 17 : Photo A. Sinou

Illustration 18 : Photo Marie-Josée Pineau-Jamous

Illustration 19 : Photo A. Sinou

Illustration 20 : Atlas historique de Porto-Novo ORSTOM
PUB

Illustration 21 : Atlas historique de Porto-Novo ORSTOM
PUB

Illustration 22 : Photo A. Sinou

Remerciements à David Guzmann pour la numérisation des
photos et documents graphiques.